



REVUE DE PRESSE

NOV 2016 > DÉC 2017

> Créateur de cadre de vie



SOMMAIRE



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

GRAND EST	
SEBL s'affiche comme l'accélérateur de la transition énergétique	5
METZ	
Le maître d'ouvrage de la semaine	5
CHAVELOT	
Le futur éco-parc de 65 hectares	6
SARREBOURG	
Des travaux dans 150 logements sociaux dès l'automne 2018	7
SARREBOURG	
Réhabilitation à Sarrebourg avec le concours de la SEBL	7
GRAND EST	
L'une des plus anciennes SEM de France à l'heure de la transition énergétique	8, 9

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

BRABOIS-CHAVIGNY	
Brabois-Chavigny en ordre de marche	10
NANCY	
Futur parc d'activités Brabois Forestière : 10 ha dévolus au tertiaire supérieur	11
NANCY	
Brabois Forestière : première pierre posée	11
BASSE-HAM	
Une partie du projet arrive à bon port	12
MARLY	
Belle-Fontaine à Marly : objectif 300 emplois	13
MARLY	
Zone Belle-Fontaine à Marly : quelle métamorphose !	13
FAULQUEMONT	
Comment Faulquemont a séduit la Chine avec Hys Mould	14, 15
MARLY	
Thierry Hory : « D'ici 2020, les probabilités sont fortes que la zone soit totalement remplie »	16, 17
ISSONCOURT	
Meuse TGV : le centre d'affaires sur les rails	18, 19
TOUL	
La carrosserie change d'adresse	20
ÉPINAL	
Création d'un éco-parc sur le secteur de Chavelot et Golbey	20

SANTÉ

SAINT-REMY-EN-BOUZEMONT Le projet de Maison d'accueil...	21
SAINT-REMY-EN-BOUZEMONT Feu vert pour la résidence seniors et la micro-crèche	22
JURY-LÈS-METZ Réaménagement de l'hôpital	23, 24
GRAND EST La SEBL attaque le marché de la santé	25
JURY-LÈS-METZ La SEBL se développe sur le marché de la santé	26
GRAND EST La SEBL capitalise des points santé	27

HABITAT

NOVÉANT-SUR-MOSELLE Un centre-bourg pour redynamiser Novéant-sur-Moselle	28
COMMERCY Commercy reçoit le label écoquartier	29
CHANTRAINE La ZAC de l'Arsenal fera sans les médecins	29

ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET MILITAIRES

VAL D'ORNAIN La nouvelle salle multifonctions sur les rails	30
THONVILLE Le mess bientôt en chantier	30

60 ANS À VOS CÔTÉS

Jérôme Barrier : « La Lorraine est dynamique »	31
Le chiffre : 60	31
SEBL ; 60 ans et un goût d'éternité	32
Lorraine. La SEBL, 60 ans et de l'énergie à revendre	32
La SEBL fête ses 60 ans	33
SEBL, accélérateur de transition énergétique	34
La SEBL, une soixantenaire pleine d'énergie	35
La SEBL, une sexagénaire dynamique	36 > 38

L'ESSENTIEL 57

Transition énergétique SEBL s'affiche comme l'accélérateur de la transition énergétique ■

À l'occasion de son 60e anniversaire, la société d'économie mixte (SEM) SEBL a rappelé son ambition d'être l'accélérateur de la transition énergétique dans le Grand Est au service des maîtres d'ouvrage publics et privés. Plus de 150 participants autour du président de la SEBL, Thierry Hory, se sont réunis dans les nouveaux locaux certifiés HQE du CNFPT lors

d'une soirée placée sous les signes de l'efficacité énergétique et de l'efficacité opérationnelle. Depuis sa création en 1956, les collectivités ont pu s'appuyer sur la SEBL pour mener à bien les grands aménagements et les grands travaux lorrains dans un contexte de construction et de développement. Avec la formation de la nouvelle région Grand Est, la SEBL a vocation à étendre son action sur l'ensemble du territoire en particulier sur les thématiques de la transition énergétique comme le rappelait le président de la région Grand Est, Philippe Richert : «SEBL est la SEM d'aménagement de la région, à ce titre, elle doit prioriser, partout où c'est possible, la logique de la transition énergétique, notamment auprès des entreprises.»



LE MONITEUR

17 novembre 2017

57

Le maître d'ouvrage de la semaine

→ Proposez vos informations à : agnes.delanoe@lemoniteur.fr

SEBL (Metz, 57)

Le parc de l'Arsenal à Chantraine et le quartier des Capucins à Commercy ont obtenu, fin 2016, le label « écoquartier », marquant l'engagement de la Société d'équipement du bassin lorrain (SEBL) dans la performance énergétique. A Sarrebourg, la SEBL engage la rénovation thermique et énergétique de logements sociaux.

Secteur d'activité: aménagement, construction. **Zone d'intervention:** Grand-Est. **CA 2016:** 14,7 M€. **Projets:** rénovation énergétique d'un bâtiment à l'IUT Robert-Schuman d'Illkirch-Graffenstaden; réhabilitation de la ZAE de Velaine-en-Haye; création d'un pôle nautique à Longwy. **Décideurs:** Jérôme Barrier (DG), Philippe Bredar (directeur opérationnel pôle aménagement). **Contact:** i.funck@sebl.fr, tél. : 03.87.39.78.00.



Le premier bâtiment sort de terre sur la zone d'intérêt départemental Meuse TGV pilotée par la SEBL, Agence Grzeszczak et Rigaud.



L'éco-parc de Chavelot s'étendra sur 65 hectares

L'un des gros projets économiques de la communauté d'agglomération d'Épinal est la création d'un éco-parc sur le secteur de Chavelot et Golbey, au nord de la papeterie Norske Skog.

C'est l'un des projets forts de développement de la communauté d'agglomération d'Épinal. Dans le cadre de la Green Valley, qui s'est étendue autour de la papeterie Norske Skog de Golbey (avec les sociétés Eurorail, Pavatex et Cofely), la CAE a mis en route l'aménagement d'un éco-parc. C'est quoi ?

« Le projet d'éco-parc porte sur une surface totale de 65 hectares mais nous allons commencer sur 20 hectares. »
Michel Heinrich Président de la CAE

C'est une zone industrielle destinée à accueillir des entreprises impliquées dans le développement durable.

C'est en ce sens, et donc pour profiter de l'élan donné par Norske Skog et la Green Valley, que la communauté d'agglomération a donc décidé de racheter des terrains privés situés sur le secteur de Chavelot et de Golbey, au nord de la papeterie. « Le projet porte sur 65 hectares au total mais nous avons déjà débuté dans un premier temps sur 20 hectares » explique Michel Heinrich, le président de la CAE. Qui a notifié hier soir, lors du conseil communautaire, avoir établi, le 10 août dernier, un marché public avec la Société d'Équipement du Bassin Lorrain (SEBL) pour la concession d'aménagement de la zone d'activité éco-parc pour un montant de 768 700 euros.

Une zone foncière estimée à 14 M d'euros

« La SEBL va être chargée d'aménager le terrain afin que des entreprises puissent s'y implanter » ajoute le président Heinrich. Le marché attribué à la SEBL porte

sur une durée de 14 ans. Car le chantier s'annonce forcément ardu. Et important pour l'Agglo. Qui estime la valeur de la concession foncière à près de 14 millions d'euros.

La SEBL va donc devoir préparer le terrain aux futurs acquéreurs. Assainissement, réseaux électriques, accessibilité (routes et rails ?) vont être primordiaux pour les entreprises qui seront obligatoirement intéressées par la situation de cet éco-parc. Lequel est à 10 minutes de la gare TGV d'Épinal, à 45 minutes de la gare TGV de Nancy et en bordure de la RN57 sur l'axe Metz-Besançon. Autant d'atouts que la communauté d'agglomération espère décisifs.

Les deux premiers projets qui pourraient y prendre place pourraient être une unité de méthanisation (biogaz) et la future bio raffinerie d'Arbimom destinée à produire des protéines pour l'alimentation animale. Mais ces arrivées et les emplois qu'elles pourraient engendrer sont prévus dans un avenir à moyen terme. Mais le dossier est lancé.

Philippe NICOLLE



ENVIRONNEMENT

rénovation énergétique

Des travaux dans 150 logements sociaux dès l'automne 2018



D'importants travaux destinés à révolutionner la consommation énergétique de 150 logements de Sarrebourg seront entrepris en 2018. Photo archives Henry GOLBE

Les études opérationnelles pour la rénovation énergétique des ensembles de logements sociaux portés par Le Logis Sarrebourgeois et La Sarrebourgeoise viennent de démarrer. Il s'agit d'importants programmes de travaux destinés à révolutionner la consommation énergétique de ces logements répartis dans toute la ville, construits principalement dans les années 1950 à 1970.

Pour mener à bien ces objectifs, la Ville, par le biais des deux sociétés d'économie mixte qui gèrent ces programmes de logements sociaux a fait appel à SEBL, la SEM d'aménagement de la Région Grand Est, dans le cadre de deux mandats. Il s'agit de missions d'accompagnement qui intègrent le suivi des études préalables, le montage financier et la recherche de subventions, le suivi des travaux et l'accompagnement auprès des locataires. Pour Thierry Hory, président de SEBL, « la problématique de la réhabilitation

énergétique du patrimoine bâti des collectivités doit impérativement être anticipée dans notre région Grand Est où les conditions climatiques continentales rendent particulièrement importantes les performances énergétiques des bâtiments. C'est pourquoi j'ai demandé à SEBL de renforcer ses compétences techniques dans les travaux d'amélioration : isolation, chauffage, ventilation. »

À Sarrebourg, pas moins de 150 logements sociaux vont faire l'objet de réhabilitations profondes pour un budget prévisionnel global d'1,670 M€ HT. Les travaux commenceront dans le courant de l'automne 2018 pour s'étaler sur trois années environ. L'objectif d'approcher, pour les bâtiments concernés, les normes thermiques en vigueur aujourd'hui pour les constructions neuves permettra de répercuter sur les loyers, en tout ou partie, les économies d'énergie réalisées.

L'ÉCONOMIE EN LORRAINE

IMMOBILIER

LOGEMENT

Rénovation à Sarrebourg avec le concours de la SEBL

Un important programme de rénovation de logements est engagé à Sarrebourg. Un ensemble de logements construits entre 1950 et 1970 et porté par Le Logis Sarrebourgeois et La Sarrebourgeoise seront réhabilités. L'opération est menée en concours avec la SEBL.

« SEBL et Sarrebourg s'engagent dans la transition énergétique ! » affirme dans son communiqué la SEBL (Société d'équipement du Bassin lorrain). Les études opérationnelles pour la rénovation énergétique de ces logements viennent de démarrer. Il s'agit de travaux destinés à révolutionner la consommation énergétique de ces logements répartis dans toute la ville de Sarrebourg dont la majorité date de plusieurs décennies. Pour mener à bien ces objectifs ambitieux d'économie d'énergie, la Ville de Sarrebourg par le biais des deux sociétés mixte qui gèrent ces programmes de logements sociaux a fait appel à la SEBL, la SEM d'aménagement de la Région Grand Est dans le cadre de deux mandats. Il s'agit de missions d'accompagnement qui intègrent le suivi des études préalables, le montage financier et la recherche de subventions, le suivi des travaux et l'accompagnement auprès des locataires. On le sait la SEBL depuis quelque temps a orienté son action et axe de développement prioritaire dans la transition énergétique. Un choix en cohérence avec le rôle de premier plan délégué par la Loi de transition énergétique à la Région, son principal actionnaire. L'objectif est de décliner les ambitions nationales en la matière dans les métiers exercés par SEBL : la maîtrise d'ouvrage en aménagement ou en construction.

« ANTICIPER LA RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE ! »

Selon Thierry Hory, président de SEBL « la problématique de la rénovation énergétique du patrimoine bâti des collectivités doit impérativement être anticipée et concrètement appréhendée, notamment dans notre région Grand Est où les conditions climatiques continentales rendent particulièrement importantes les per-

formances énergétiques des bâtiments : c'est pourquoi j'ai demandé à SEBL de renforcer ses compétences techniques dans les travaux d'amélioration comme l'isolation, le chauffage, la ventilation, mais aussi dans le montage de dossiers prenant en compte les problématiques de financement spécifique à la transition énergétique. Avec une question centrale à la clé pour les donneurs d'ordre, comment répercuter les économies d'énergies générées par les travaux de rénovation afin de limiter l'investissement initial ? »

Les deux opérations menées de front à Sarrebourg seront en la matière une véritable référence pour SEBL. En effet ce ne sont pas moins de 150 logements sociaux qui vont faire l'objet de réhabilitation profonde pour un budget prévisionnel global de 1,67 M€ HT. Les travaux commenceront dans le courant de l'automne 2018 pour durer environ trois ans.

L'objectif d'approcher pour les bâtiments concernés les normes thermiques en vigueur aujourd'hui pour les constructions neuves (RT 2012) permettra de répercuter sur les loyers, en tout ou partie, les économies d'énergie réalisées.

Ces deux programmes de rénovation viennent s'ajouter aux références de SEBL en matière de transition énergétique à Strasbourg avec le Bâtiment INETR, Metz (Bâtiment CNFPT), Pagny-sur-Meuse (École primaire) ou encore Verdun avec le Groupe scolaire Caroline Aigle.

Bernard KRATZ

Voir aussi sur www.sebl.fr

PUBLI-REPORTAGE / SOCIÉTÉ D'EQUIPEMENT DU BASSIN LORRAIN



L'une des plus anciennes SEM de France à l'heure de la transition énergétique

Elle est l'une des plus anciennes sociétés de ce type en France. Créée en 1956 pour répondre aux besoins nés de l'expansion industrielle et urbaine de la Lorraine, la SEBL, Société d'Équipement du Bassin Lorrain, est un outil au service des collectivités, dont elle accompagne les projets de développement, notamment en matière de grands travaux, depuis leur émergence jusqu'à la livraison. Mais sans perdre son identité, elle accomplit désormais la mutation qui la met à l'heure de la transition énergétique.



et les actionnaires, telles sont les valeurs qui ont établi la réputation de la SEBL. Les nombreuses réalisations qu'elle a pilotées au cours de toutes ces années en témoignent. Elle a plus de cent opérations en cours.

Mais, comme son président Thierry Hory le précise dans l'interview ci-contre, elle a pris en compte les nécessités de la transition énergétique, et les conséquences qu'elle entraîne pour son activité. Déjà, elle assure le pilotage de deux écoquartiers, la ZAC des Capucins de Commercy, qui proposera sur deux hectares, 60 logements et des services, à proximité du centre ville, et à Chantraine, le Parc de l'Arsenal : 130 logements sur un parc de 1,7 hectare. Ces deux réalisations ont obtenu la labellisation du ministère du Logement.

Dans toute son action, la SEBL se coordonne avec la région du Grand Est, qui est son principal actionnaire. //

"Créateur de cadre de vie depuis 60 ans", la SEBL est organisée afin d'offrir aux collectivités et aux investisseurs une réponse complète à tous les problèmes posés par la réalisation des projets d'aménagement et de construction. Dans sa fonction de maître d'ouvrage, elle réalise les études de faisabilité des projets, assure la gestion des infrastructures et du patrimoine immobilier, et garantit aux maîtres d'ouvrage une gestion financière saine ainsi qu'une parfaite sécurité juridique (voir l'encadré sur la définition de la maîtrise d'ouvrage).

Loyauté et priorité au client, respect du budget et du planning, coûts raisonnables, respect des contraintes réglementaires et des techniques, transparence des actions et des comptes envers les donneurs d'ordre

Les chiffres clés

La SEBL est une société d'économie mixte (actionnariat public 72%, et privé 28%). Elle a 4520000 € de capital social, et un chiffre d'affaires de 14,7 M€. Elle a investi 92,6 M€ depuis 3 ans, et a un portefeuille de 117 opérations dont 37% en concessions, 23% sous la forme de mandats, et 40% en prestations de services. Ses salariés sont au nombre de 31.

"La transition énergétique est désormais au cœur de notre métier"

Le Président de la SEBL présente ici les trois pôles qui vont permettre à celle-ci d'intégrer à son offre les conséquences de la nécessaire transition énergétique. Il considère que la création de la Région Grand Est ouvre de nouvelles possibilités.

Interview de **Thierry Hory**

Régions Magazine : Vous avez dit vouloir faire de la transition énergétique le cœur de votre activité. Pourquoi ?

Thierry Hory : Nous estimons en effet qu'elle est l'avenir de notre métier; et ce conformément à notre éthique. Nous assurons bien sûr la continuité de notre activité de base, c'est-à-dire l'accompagnement des collectivités et des investisseurs dans leurs projets de développement, notamment en matière de construction et de grands travaux pour l'aménagement du territoire. Mais nous développons un plan stratégique pour la transition énergétique.

RM : De quelle façon ?

TH : Nous fonctionnerons sur trois pôles, trois piliers si vous voulez. Le premier constitue déjà la suite logique de ce que nous faisons en matière de techniques du bâtiment : accompagner davantage les maîtres d'ouvrage pour la rénovation du patrimoine. Voyez le CNFPT de Metz, ou les projets de logements à Sarrebourg. Le deuxième est financier : nous voulons être la "banque" qui finance la transition énergétique dans le cadre de participations aux projets des collectivités. Le troisième, encore en devenir, sera une filiale de SEBL, une SAS qui interviendra en tant que partenaire au niveau de la création des projets d'énergie verte, géothermie ou photovoltaïque. Nous innovons, tout en gardant les pieds sur terre !



Thierry Hory

RM : Quelle est la philosophie de votre action ?

TH : La SEBL est une vieille maison qui a tout son avenir devant elle. Nos trois pôles nous permettront d'avancer sans oublier nos racines, notre identité.

A cet égard, la création de la grande région Grand Est nous ouvre des perspectives prometteuses. Nous serons un outil performant pour son développement. //



Le maître d'ouvrage

Fonction à part entière, la maîtrise d'ouvrage est trop souvent méconnue. Et trop de projets portés par les collectivités connaissent des dérives dans les délais, les coûts et la réalisation. En tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage, la mission de SEBL auprès des collectivités est de s'assurer que le maître d'ouvrage garde effectivement cette maîtrise. C'est à dire dès l'origine définir les besoins, préciser le cahier des charges, rédiger un programme détaillé. Puis organiser le choix du maître d'œuvre, et s'assurer de la fiabilité technique et financière du projet. Enfin surveiller pendant les travaux et à la livraison que le projet réalisé correspond aux objectifs initiaux.

PARC D'ACTIVITÉS Brabois-Chauigny en ordre de marche ■

LA PREMIÈRE PIERRE DU FUTUR PARC D'ACTIVITÉS BRABOIS-FORESTIÈRE VIENT D'ÊTRE POSÉE LE 3 FÉVRIER PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON ET LA SEBL (SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DU BASSIN LORRAIN) CONCESSIONNAIRE DE L'AMÉNAGEMENT DE CE NOUVEAU PARC D'ACTIVITÉS SITUÉ DANS LA CONTINUITÉ DU TECHNOPÔLE HENRI POINCARÉ (NOUVELLE DÉNOMINATION DU TECHNOPÔLE DE BRABOIS) DE L'AGGLOMÉRATION NANCÉIENNE.

Parc Brabois-Forestière, le coup d'envoi ! Ce projet d'envergure porté par la Communauté de communes Moselle et Madon vient de voir poser sa première pierre le 3 février. Situé dans la continuité du Technopôle Henri Poincaré, ce parc de près de 21 hectares dont le concessionnaire est la SEBL (Société d'équipement du bassin lorrain) s'affiche comme une véritable vitrine pour l'intercommunalité de Moselle et Madon. «L'objectif est

d'accueillir des activités tertiaires et technologiques sur la partie proche du technopôle et de l'échangeur de Brabois en maintenant la vocation nature et loisirs du restant du plateau», assure-t-on à la Communauté de Communes Moselle et Madon. Ce nouveau parc d'activités (dont la première tranche devrait être achevée à l'horizon de début 2018) se veut surtout un véritable espace stratégique.

Emmanuel VARRIER



Le futur parc d'activités Brabois-Forestière a notamment pour vocation d'accueillir des entreprises technologiques.

54

Futur parc d'activités Brabois Forestière 10 ha dévolus au tertiaire supérieur



Raccord, voilà le mot. Pour le premier coup de pioche symbolique du futur Parc d'Activités Brabois Forestière ce n'est pas une première pierre que les élus du territoire Moselle et Madon ont posé mais un mur fait de bûches. Raccord, c'est aussi l'ambition affichée de ce futur parc de 10 hectares offrant une passerelle entre la Métropole du Grand-Nancy et ce futur espace d'excellence comme point d'encrage du Sud meurthe-et-mosellan.



« Nous fixons le curseur de l'ambition assez haut. Il faut envisager ce nouveau parc d'activités Brabois Forestière à une échelle qui dépasse celle de la métropole. Nous sommes ici à l'échelle du pôle métropolitain. » Filipe Pinho, président de la communauté de communes Moselle et Madon et maire de Chaligny plante le décor. Il dit les choses comme elles doivent être dites. Il sait que pour exister il ne faut pas attendre de voir passer le train, encore moins le tram qui s'arrête au CHRU à quelques centaines de mètres. « Il faut, dans la réflexion engagée sur la ligne 1, intégrer le futur parc d'activités », poursuit-il.

En prenant de la hauteur, l'enjeu est évident. Les 10 hectares tissent un lien entre deux territoires – celui de la communauté de communes Moselle et Madon et celui de la Métropole du Grand Nancy – positionnés à l'entrée d'infrastructures routières importantes. « La vocation de ce parc d'activités Brabois Forestière est clairement le tertiaire supérieur et les nouvelles technologies. Nous sommes à proximité immédiate des pôles de recherche et de l'enseignement supérieur. Or, il faut reconnaître qu'en matière de passerelle entre l'Université et le passage à l'entreprise nous ne sommes pas bons. Ici, le foncier est moins cher. Nous pouvons proposer des locaux accessibles à nos chercheurs », envisage le président de la communauté de communes Moselle et Madon.

Les travaux s'effectueront en trois phases. Une première de 7 hectares dont les travaux démarreront en mars prochain pour une livraison en mars 2018, une deuxième phase dans la foulée juste à côté et une troisième qui consiste en la requalification de la zone des Clairs Chênes déjà existante et partie intégrante du Parc Forestière. Déjà de belles sociétés ont décidé de s'installer sur ce nouveau parc. « Nous accueillons une société spécialisée dans la cybersécurité ainsi qu'un service de traiteur lorrain qui cherchait des locaux plus adaptés et plus grands à ceux qu'ils ont déjà », se félicite Filipe Pinho. La Société d'Équipement du Bassin Lorrain, structure de développement économique unique sur le territoire a su montrer son savoir-faire. Les bâtiments qui sortiront bientôt de terre le

sont avec une exigence paysagère particulière.

Les bâtiments HQE totalement intégrés dans la forêt de Haye seront dotés de services aux entreprises tels que crèches, espaces de réunion, restaurants et feront la part belle aux modes de circulation doux. « Nous ne sommes pas une périphérie ou un territoire simplement résidentiel. Nous avons sur notre secteur l'essentiel des zones économiques du Sud Meurthe-et-Mosellan. Nous produisons et en avons le savoir-faire », ajoute le député Dominique Potier, président du Pays Terres de Lorraine.

Céline Lutz

LES TABLETTES LORRAINES

n° 1798 - 13 février 2017

54



Brabois-Forestière Première pierre posée ■

C'est fait ! Annoncé dans notre précédent numéro, la première pierre du futur parc d'activités Brabois-Forestière a été posée le 3 février par la Communauté de communes de Moselle et Madon et la SEBL (Société d'équipement du bassin lorrain), concessionnaire de l'aménagement. Situé dans la continuité du Technopôle de Brabois, ce nouvel espace stratégique aura pour vocation d'accueillir des entreprises tertiaires et technologiques.

ECONOMIE

Belle-Fontaine à Marly : objectif 300 emplois



Au sud de l'agglomération messine, s'étendant sur 42 hectares et reconnue d'intérêt communautaire, la ZAC Belle-Fontaine de Marly s'est embellie. Les aménagements sont terminés et, avec plus de 300 emplois à la clé, de futures enseignes artisanales et commerciales devraient bientôt finir de remplir 16 hectares d'extension.

» page 3

■ ÉCONOMIE

Zone Belle-Fontaine à Marly : quelle métamorphose !

Plus la mariée est belle, et plus sa corbeille se remplit. Sur la zone Belle-Fontaine, à Marly, la métamorphose est flagrante. De quoi attirer des artisans et de nouvelles enseignes sur ce qu'il reste de l'extension de seize hectares. À la clé, plus de 300 emplois supplémentaires.

Des bandes de roulement fraîchement macadamisées, des bordures de trottoirs toutes neuves, des aménagements paysagers, des garde-corps en bois, un éclairage public avec ampoules led : la zone Belle-Fontaine de Marly s'est offert un beau lifting. Dernière cette métamorphose, la Société d'équipement du bassin lorrain (SEBL), concessionnaire de ce site intercommunal de 42 hectares dédié au commerce et à l'artisanat et qui, depuis 2010, a engagé sa dernière phase de développement. Soit une extension seize hectares de terrains viabilisés, répartis en trente lots qui, doucement mais sûrement, commencent à se remplir. Grâce notamment à la création d'un troisième accès direct qui, en quatre ans, via la RDS, a largement servi au désenclavement d'une zone d'activités où travaillent près de 600 personnes (420 rien que chez E.Leclerc !).

Esthétisme et homogénéité

« Nous avons achevé l'aménagement des avenues Belle-Fontaine et des Roseaux, ainsi que la rue de l'Étang et une partie de la rue du Fossé », résume Alexandre Muller, responsable projets au sein de la SEBL, en évoquant les quelque 6 M€ HT dépensés rien que pour cette dernière phase de plateau et la viabilité de ces seize hectares.

« À ce jour, que ce soit dans le bâti-



Sur son extension d'une superficie de seize hectares, la zone d'activité marlienne dispose encore de terrains à même d'accueillir des artisans et des commerces.

ment, le transport frigorifique, la bureaucratie, les produits ménagers, une dizaine d'artisans se sont installés. Emboîtant le pas à Danone, arrivé en 2014 [50 emplois créés, NDLR], Thiriet vient d'achever sa plateforme logistique », résume à son tour Marie Demurger.

La responsable Stratégie commerciale de Metz-Métropole Développement le confirme : « Un gros travail de communication et de prospection a été engagé pour détecter des entreprises potentielle-

ment intéressées. » Qu'elles soient de très petite, de petite ou de moyenne taille, l'objectif annoncé est de faire venir des artisans locaux qui, moyennant un prix au mètre carré fixé à 39,50 € HT, seraient désireux de devenir propriétaires d'un outil adapté à leur travail. Dans les cartons : une entreprise de chauffage-sanitaires, un spécialiste en portes, fenêtres et autres vérandas, un marbrier...

« Pour être attractive, une zone doit être belle, c'est pour cela que l'on a fait

appel à un architecte coordinateur dont le rôle est de veiller à la cohérence des projets architecturaux, afin que le site dispose d'une qualité esthétique et d'une homogénéité », note encore Alexandre Muller.

« L'avenir est prometteur »

« Nous pouvons estimer qu'une fois ces seize hectares remplis, ce qui devrait être atteint d'ici trois ou quatre ans, 250 emplois auront été créés rien que pour la

partie artisanale », souffle Michel Hirschhorn.

En ce qui concerne l'extension de la partie commerciale (80 € HT, le m²), l'élu marlien en charge des affaires économiques évoque une soixantaine d'emplois supplémentaires.

« Au regard des dossiers en cours de finalisation, l'avenir est prometteur », se félicite-t-il en évoquant six nouvelles enseignes artisanales, sur des superficies allant de 300 à 1 500 m², et « un gros projet commercial de 6 000 m². » Mais, surtout, pas question de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Pour éviter toute fuite, il n'en dira donc pas plus. Si ce n'est qu'il regrette que, la faute à la conjoncture, le projet de retail park un temps porté par un promoteur messin, n'ait jamais pu voir le jour.

« Sans être dans le même créneau qu'Actisud, Metzanne ou Waves, avec Florest, E. Leclerc ou encore Grand-frais pour principales locomotives, nous sommes revenus sur nos fondamentaux en sectorisant l'artisanat et le commerce ». insiste encore Michel Hirschhorn. D'un naturel optimiste, sentant les prémices d'une relance, il appelle de ses vœux des projets « qualitatifs, porteurs de développement économique et d'emplois pérennes. »

M.-O. C



DÉCRYPTAGE / Entreprises étrangères

Comment Faulquemont a séduit la Chine avec Hys Mould

LEURS CHIFFRES

5.400

emplois drainés par les entreprises du District urbain de Faulquemont (Duf)

169

entreprises implantées sur les six parcs d'activité du Duf

95 %

de l'activité de Hys Mould proviennent du secteur automobile

10

emplois créés à Hys Mould, pour un objectif final de 30

Loin des fastueux projets d'implantation chinoise en Lorraine finalement partis en fumée, le **DISTRICT URBAIN DE FAULQUEMONT (DUF)** a construit sans se presser son aventure avec Hys Mould. Inaugurée le 15 juin, cette usine spécialisée dans les **MOULES POUR L'INJECTION PLASTIQUE** est la première entreprise de l'Empire du milieu à avoir choisi de s'installer dans l'ancienne région.

«**F**»

l'heure de prendre sa décision, le patron chinois de Hys Mould s'est souvenu de notre offre. Mais surtout qu'elle lui avait été faite dans un restaurant où il avait très bien mangé, à côté d'un golf. Et il est golfeur. » Voilà comment le directeur général des services du district urbain de Faulquemont (Duf), Jean-Paul Schmitt, explique l'implantation sur son territoire de la première entreprise chinoise en Lorraine, il y a deux ans. Inaugurée ce 15 juin en présence de son grand patron Qiang Zou, **cette antenne française du fabricant chinois Huayisheng Mould a débuté son activité à la fin de l'année 2015.** Ses moules pour l'injection plastique, destinés à créer des accessoires automobiles ou électroménagers, nécessitaient la présence d'un centre technique plus proche de la clientèle européenne et capable d'ajuster ces pièces en fonction de leurs demandes. Il a finalement atterri à Faulquemont, mais aurait pu se poser dans bien d'autres pays du Vieux Continent : « *Nous avons visité la République Tchèque, la Slovaquie ou en-*



core la Pologne avant que le président de Huayisheng Mould ne choisisse Faulquemont, au cœur de l'Europe », rappelle Robert Yiang, directeur d'exploitation du centre technique Hys Mould France.

Au-delà de cette position géographique stratégique, une autre carte maîtresse sortie de la main du Duf a peut-être réussi à faire **pencher la balance en faveur de la Lorraine** : « *Nous leur avons proposé de construire leur usine en huit mois, alors qu'un projet de ce type prend généralement plutôt un an et demi* », souffle Jean-Paul Schmitt. Comment ? « *Grâce à la présence d'un gestionnaire sur notre parc industriel de Faulquemont, la SEBL (Société d'équipement du bassin lorrain, ndlr), un interlocuteur unique qui permet d'aller plus vite grâce à une convention d'aménagement.* » De quoi faire mouche, entre un parcours de 18 trous et le dessert gastronomique de l'étoilé Toya.

Recette magique

Si le Duf a réussi là où bien d'autres collectivités lorraines se sont cassées les dents, c'est parce qu'elle n'en est pas à son coup d'essai : depuis la fin de la mo-



▲ AJUSTEMENTS DE DERNIÈRE MINUTE

Produits en Chine, les moules de la société Huayisheng Mould sont envoyés au centre technique Hys Mould France de Faulquemont afin d'y être contrôlés, ajustés et modifiés pour leurs clients européens. Ils peuvent peser jusqu'à 30 tonnes.

CI-dessous, de gauche à droite : Jean-Paul Schmitt, directeur général des services du district urbain de Faulquemont, son président François Lavergne et Robert Yang, directeur d'exploitation de Hys Mould France.



à leur écoute », explique François Lavergne.

« Chronophage », ce mode opératoire porte ses fruits : « *Le patron de Hys Mould tenait à avoir un appui administratif pour gérer la paperasse, les autorisations légales et la vie au quotidien de son entreprise. Nos services lui ont fourni* », pose le président du Duf. « *Il m'a parlé un jour du logement qui devait être construit à côté de l'usine pour héberger ses salariés, parce que la Chine fonctionne sur ce modèle. Je lui ai expliqué que le Duf s'occuperait de tout pour leur trouver un logement (deux aléseurs venaient de Lille et Lyon, ndlr), et que notre cellule "emploi" pouvait aussi aider au recrutement. Il était surpris de ne pas avoir à investir.* »

De quoi trouver Faulquemont cosy : « *La qualité d'accueil de ces investisseurs est primordiale. On n'a jamais accueilli Qiang Zou dans un bureau sombre* », confie François Lavergne.

Coups médiatiques

« *Ce n'est pas le système économique qui règle les choses, mais l'humain* », assure Jean-Paul Schmitt. Une donnée fondamentale dans le cas d'entrepreneurs chi-

nois, issus d'une culture largement méconnue des Européens : « *Nous avons un alphabet, ils ont des dessins* », résume le président du Duf, dont le premier voyage en Chine remonte à 1974 dans le cadre d'une mission française sur la fin des mines. « *Je suis retourné en Chine récemment pour rencontrer les dirigeants de Hys Mould, car nous devions apprendre à nous connaître et établir une relation de confiance.* »

L'explication de texte de François Lavergne vaut son pesant de cacahuètes, à l'aune d'autres projets chinois partis en fumée : **qu'a-t-il manqué à l'usine de Led asiatique toujours attendue près de la gare Meuse TGV et à Terra Lorraine, ce pôle d'activités sino-européen prévu à Illange et aujourd'hui abandonné ?** De la retenue, probablement : « *On ne démarre pas sur des coups médiatiques comme une première pierre et la venue d'un ministre (Manuel Valls à la gare Meuse TGV en 2016, ndlr), mais sur des opportunités que l'on accompagne pas à pas.* », juge François Lavergne. Au district urbain de Faulquemont, la chaleur de l'accueil n'empêche pas la vigilance : « *Nous avons proposé à Hys Mould de construire leur usine (un bâtiment-relais de 2,2 millions d'euros, ndlr), mais ils devaient eux-mêmes l'équiper en matériel* », rembobine François Lavergne. « *L'importance de leur équipement (estimé aujourd'hui entre 4 et 6 millions d'euros, ndlr) nous a permis de constater qu'ils n'étaient pas des chasseurs de prime et s'installaient pour rester.* » Comme au golf, il faut du tact et de la tactique pour réussir dans la jungle des affaires.

Arnaud Stoerkler

no-industrie du charbon dans les années 70, **la collectivité s'est spécialisée dans l'accueil d'entreprises.** Essentiellement allemandes dans un premier temps, elles se sont progressivement diversifiées et viennent aujourd'hui d'Espagne, de Suède ou encore d'Italie. « *Le soir à la Mezzanine (l'autre restaurant du golf, ndlr), on entend plusieurs langues* », savoure François Lavergne, président du district urbain. Sa recette magique, il la dévoile en deux temps : c'est l'histoire d'un duo – « *Jean-Paul Schmitt maîtrise tous les rouages du monde économico-administratif, moi je sais ce qu'est un chef d'entreprise* » – à la volonté de fer, lorsqu'il s'agit de faire. « *Cette politique de soutien forte aux entreprises se traduit par du sur-mesure, pour chacune d'entre elles. Nous sommes*



ZAC BELLE FONTAINE / *Marly*

Thierry Hory : « D'ici 2020, les probabilités sont fortes que la zone soit totalement remplie »

Parmi les premières zones d'intérêt communautaire lors de sa création en 1992, la **ZAC BELLE FONTAINE** à Marly ne manque pas d'atouts. Riche de sa mixité, accessible et esthétique, boostée par la dynamique de sa locomotive E.Leclerc qui vient d'obtenir l'autorisation de s'agrandir, la zone de **42 HECTARES** où le foncier se raréfie espère à l'avenir tirer profit de sa proximité avec le plateau de Frescaty, dernier rempart vers Augny.



EN DATES

1992

Création de la ZAC Belle-Fontaine

1995

Inauguration de l'hypermarché E.Leclerc

2012

Création d'un accès vers la RD5

2020

La zone pourrait atteindre 100% de sa capacité d'accueil.

D

epuis des mois, Muse focalise toutes les attentions.

Le vaisseau amiral du quartier de l'Amphithéâtre à Metz incarne une nouvelle génération de zones commerciales où activités tertiaires, bureaux et appartements se superposent. Sa proximité avec le centre historique interroge, effraie, souvent. Complémentaires ? Concurrents ? Les murs montent, chacun bâtit ses hypothèses. Alors que Muse se conjugue encore au futur, **le présent nous rappelle qu'autour de ce projet hors norme gravite une galaxie de zones plus « traditionnelles »**. Pour tirer leur épingle d'un jeu aux règles versatiles, des Zac se différencient. C'est le cas de la zone Belle Fontaine à Marly qui s'épanouit derrière les enseignes E.Leclerc et Florest, sans rougir de son voisin d'Augny.

« Nous n'avons jamais voulu concurrencer

ni copier la Zac d'Augny. Nous cherchons la complémentarité », souligne **Thierry Hory, maire de Marly depuis 2008 et président depuis un an de la SEBL (Société d'équipement du bassin lorrain)** chargée de l'aménagement d'un site d'intérêt communautaire qui « fait consensus, avec Jean-Luc Bohl (président de Metz Métropole) et Dominique Gros (président de Metz Métropole Développement) ». « Tournée vers le commerce et surtout l'artisanat, la zone Belle Fontaine possède sa propre identité », sans accuser le poids des années. Sur place, les routes sont larges, le macadam récent. Des garde-corps en bois et des jeunes arbres délimitent les trottoirs. **Entre les rues de l'Etang et celle du Fossé, des roseaux poussent au centre d'un bassin de rétention d'eau rendu invisible.**



◀
L'HYPER MOTEUR

L'enseigne E.Leclerc emploie plus de 40 personnes. « C'est un véritable vecteur d'attractivité pour la ville », souligne Thierry Hory (notre photo), maire de Marly et président de la SEBL.

hérence urbanistique des projets. Autre atout, l'accessibilité. Malgré l'affluence (une moyenne de 6 000 clients par jour rien qu'au E.Leclerc), la circulation reste fluide. Les camions des plateformes logistiques de Danone ou Thiriet regagnent la D5 puis la rocade via l'accès et le giratoire créés en 2012. « Sans cela, le risque qu'ils ne partent était grand », souligne l'édile qui se remémore « la bataille » engagée en 2013 pour donner des gages au géant de la grande distribution.

« Les aménagements rendent la zone attractante », poursuit Christian Musy, président de l'AEM Cap Sud 57, une association qui regroupe des entrepreneurs marliens et du sud messin et qui s'est fixé comme mission de « promouvoir, animer et favoriser le commerce inter-entre-

Eclairage public à led et signalétique claire complètent l'ensemble.

« La SEBL a toujours attaché de l'importance à l'esthétique », note Thierry Hory. « certes, ça n'est pas le quartier Impérial de Metz. Une zone ne se visite pas, cependant cet aspect ne peut pas être négligé ». Drastique, le règlement interdit notamment la vente de terrains au profit d'investisseurs susceptibles de faire pousser des m² de bureaux pour les mettre ensuite en location. Un architecte veille également à la co-

« UNE ZONE NE SE VISITE PAS, CEPENDANT L'ASPECT ESTHÉTIQUE NE PEUT PAS ÊTRE NÉGLIGÉ »

Thierry Hory, maire de Marly et président de la SEBL

prises ». « Marly a la particularité de posséder une grande mixité d'activités (5 zones, 330 entreprises et 7000 emplois, NDLR). C'est une vraie richesse. Nous avons également une grosse locomotive, le E.Leclerc. L'hypermarché joue le jeu de l'alliance et de la transparence. Les gens viennent parce qu'il est là. »

Inauguré en 1995 grâce à l'opiniâtreté du maire de l'époque, Gilbert Janssem, l'hyper qui emploie un peu plus de 400 personnes sur les 600 salariés de la zone Belle-Fontaine vient d'obtenir - le 25 juillet dernier - par la CDAC (Commission départementale d'aménagement commerciale), l'autorisation de s'agrandir. De 8 200 m² aujourd'hui, l'ensemble devrait atteindre les 12 500 m² avec la créations de quatre à cinq nouvelles cellules commerciales côté galerie, mais également un lifting complet du bâtiment, tant sur le plan esthétique qu'énergétique. « Cela va favoriser l'attractivité globale », note Christian Musy.

Sur les 42 hectares de la zone, seules quatre parcelles restent vierges aujourd'hui. Deux sont préemptées. Huit installations doivent aboutir, qui concernent la clinique vétérinaire de Montigny, le nouveau laboratoire du chef messin étoilé Christophe Dufossé, au bout de la bien nommée rue... du Fossé, l'extension de Frigo Est, Technic Chauffage, Techni Toit, Eco Lorraine, Elia médical et FTCS Forage. « Cinq artisans seront reçus le 18 septembre en comité », révèle le maire de Marly en prenant soin de taire le nom de ces candidats potentiels à une implantation, « d'ici 2020, il y a de fortes probabilités que la Zac soit remplie. Compte tenu de la période économique, on aura réussi un pari qui n'était pas gagné ».

Tous les regards s'orientent désormais vers le plateau de Frescaty. A l'étude, le projet de centre d'entraînement du FC Metz situé sur le ban de Marly pourrait accélérer le développement de l'ancienne base aérienne entrée dans le giron de l'agglomération. À l'horizon figure une liaison entre Augny et Belle Fontaine. « Nous sommes tous d'accord pour dire qu'il faudra un lien direct qui ne devra pas invalider les projets sur Frescaty », révèle Thierry Hory.

Gaël Formentin



2 TEMPS FORT

ISSONCOURT Economie

Meuse TGV : le centre d'affaires

Enclenchés le 28 août à deux pas de la gare Meuse TGV, les travaux du futur centre d'affaires, porté par la chambre de commerce et d'industrie de la Meuse, devraient s'achever dans moins d'un an. Coût 3 M€.

Il aura donc fallu attendre dix ans ! Dix ans après l'ouverture de la gare Meuse TGV au public pour que les dizaines hectares vallonnés environnants voient enfin des engins de chantier s'activer en vue d'ériger un premier bâtiment à vocation entrepreneuriale.

Qui mieux que la chambre de commerce et de l'industrie de la Meuse pouvait dans ces circonstances économiques actuelles démontrer tout l'intérêt géostratégique de ce site, situé au cœur du département, trait d'union entre le Nord et le Sud, à une heure en TGV de Paris, guère plus de Strasbourg, et à une demi-heure seulement des grands pôles universitaires de Metz et Nancy... ?

À l'heure où le dossier d'implantation de l'usine de LEDs chinoises par la société Inesa semble plus que jamais au point mort, la CCI 55 montre donc la voie en créant son centre d'affaires Meuse TGV, à deux pas de la gare éponyme. La nouvelle dynamique de cette zone d'activité de 75 ha au total, prendra la forme d'un bâtiment de 1.400 m²

de surface utile, réalisés sur trois niveaux, parfaitement visible et identifiable depuis les voies du TGV. Véritable vitrine du nouveau économique meusien.

D'un coût global de 3 M€, ce bâtiment moderne aux façades bardées de bois écaillé et aux sous-bassements de briques évoquera tout naturellement aux visiteurs la thématique architecturale de la gare Meuse TGV voisine. À ce jour, les premiers modules sortent déjà de terre sous l'immense flèche de la grue de l'entreprise meusienne de BTP Berthold.

■ Trois entreprises déjà

En inaugurant ce mardi, non sans un léger décalage temporel, le lancement de ce chantier, le président de la CCI 55, Henri Coget, offre un coup de projecteur majeur sur cet espace et surtout un signal à tous les entrepreneurs, investisseurs et porteurs de projets du territoire. Message reçu 5 sur 5 par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) qui, en réservant 500 m² de bureaux au 3^e étage, a permis la véritable mise en exécution de ce projet. Simple délocalisation administrative pour l'Agence, dont le projet Cigéo de stockage des déchets radioactifs reste bien sûr toujours programmé dans le sous-sol de Bure...

Autre arrivée annoncée, celle de la Fédération unifiée des collectivités locales pour l'électricité en Meuse (Fuclem), qui prendra possession de 55 m² de bureaux et proposera d'équiper le centre de deux bornes de rechargement pour véhicules électriques. Un troisième engagement ferme d'entreprise meusienne, non dévoilé officiellement ce mardi par le président de la CCI 55, apporte plus de crédit encore à ce projet ambitieux.

Ses promoteurs économiques et politiques de la Meuse viennent de semer les premières graines avec beaucoup d'espérance. Le temps des moissons viendra plus tard.

Lionel MADELLA

« L'annonce le 11 septembre dernier du coup de rabot sur les dotations aux CCI a failli être fatale à notre projet. Merci aux soutiens efficaces des députés Emilie Cariou et Bertrand Pancher... »
Henri Coget Président CCI 55



LE CHIFFRE

790

Soit le montant en milliers d'euros du concours du GIP Objectif Meuse à la réalisation de ce centre d'affaires. Pour compléter le plan de financement, la CCI 55 a apporté un million d'euros prélevé sur ses fonds propres. L'ensemble étant complété par un prêt d'1,8 million d'euros souscrit sur 12 ans auprès d'une banque commerciale. Onze entreprises du Grand Est ont été retenues pour la réalisation de ce bâtiment, dont neuf meusiennes.

L.M.

Henri Coget : « Porte d'entrée économique »

L'idée de créer un centre d'affaires à proximité de la gare Meuse TGV ne date pas hier. Henri Coget, président de la CCI 55, l'a rappelé dans son discours inaugural ce mardi devant nombreux élus et acteurs économiques du territoire. « C'était en 2005, lors de la visite par Michel Jubert, mon prédécesseur, et Christian Namy, d'une gare TGV d'Ablincourt-Pressoir en Picardie, située en rase campagne. L'idée à l'époque au niveau consulaire était d'associer à chacune des quatre gares TGV en campagne, un centre d'affaires à proximité immédiate ».

Très haut débit

Suite à la cession d'une parcelle de terrain par le conseil départemental - dont le transfert de propriété est imminent -, le projet est enfin mis sur rails. Outre les trois engagements fermes d'implantation d'entreprises, le centre d'affaires « mettra à disposition des entreprises des bureaux éphémères, salles de réunion, de conférence,



Henri Coget, président de la CCI 55, a mis en exergue tous les atouts de ce futur centre d'affaires. Photo L.M.

pourquoi pas d'espaces partagés de coworking. Bref, tout ce qui contribue à faciliter l'exercice au quotidien des entreprises », souligne le président, tout en mettant en exergue « un environnement communiquant avec accès fibre haut débit, prérequis essentiel à notre économie moderne. Offre enrichie d'un accueil centralisé et de services associés, tels qu'assistance administrative, affranchissement, reprographie et services à

la carte. Les entreprises pourront disposer d'un accompagnement personnalisé de leur projet par nos collaborateurs experts ». « Trait d'union entre le Nord et le Sud » du département, « point de rencontre et porte d'entrée » avec les acteurs économiques des autres territoires, ce centre d'affaires ne manque assurément pas d'atouts pour séduire les entrepreneurs.

MEUSE

Rédactions

Bar-Le-Duc
03 29 79 40 36
lerredacbar@lestrepublikain.fr
31, Place Rogée
55000 BAR-LE-DUC

Verdun
03 29 86 12 49
lerredacver@lestrepublikain.fr
65, rue Mazel
55100 VERDUN

<https://www.facebook.com/lestrepublikainbarleduc/>
<https://www.facebook.com/lestrepublikainverdun/>

ALERTE INFO

Vous êtes témoin d'un événement, vous avez une info ? contactez la

0 800 082 201 service à votre disposition
ou par mail à lerfirouge@lestrepublikains.fr

aires sur les rails



Sous l'œil de la gare Meuse TGV, en arrière-plan, le futur centre d'affaires prend forme depuis le 28 août. Il devrait ouvrir ses portes pour la rentrée 2018/2019. Photo L.M.



Satisfaction de Claude Léonard, président du conseil départemental de la Meuse et président du GIP objectif Meuse.

Claude Léonard : « Ouvrir des perspectives »

« La gare Meuse TGV vient de dépasser voilà quelques jours le niveau de fréquentation de toute l'année précédente. On est déjà à plus de 200.000 usagers ! On me dit, ils ne sont pas tous Meusiens... Et alors ? » Claude Léonard, a néanmoins tiré la sonnette d'alarme, à l'annonce le matin même « d'un projet de suppression des TGV omnibus par la SNCF ». Inquiétude persistante, même si le président du conseil départemental de la Meuse identifie plutôt les cibles vers « Sedan, Saint-Dié ou Remiremont ».

L'élu voit dans ce centre d'affaires « un dispositif très prometteur pour le développement économique du territoire. Le département s'occupant toujours de cette zone via la SEBL et le GIP Objectif Meuse ». La loi NOTRE mettant normalement la Codecom de l'Aire à l'Argonne en première ligne sur sa compétence écono-

mique. Mais au-delà de ce centre d'affaires, Claude Léonard a souhaité élargir le champ d'horizon, évoquant « l'inauguration le 8 novembre du Pôle de compétences en environnement souterrain (POCES) à Montiers-sur-Saulx, qui accueillera des formations pour les élèves de grandes écoles nancéiennes (Mines, Géologie) et le personnel de grands groupes parisiens à même d'œuvrer à l'avenir sur Cigéo ».

La Meuse entend prendre aussi le wagon écologique grâce à la Fuclem par l'installation de bornes de recharges électriques. Occasion pour Claude Léonard de remettre sur la table l'idée d'installer sur ce site « une station voitures de location électriques pour le tourisme ou le travail ».

L.M.

Michel Rigaud : « Une grande fluidité de circulation »

Il est l'architecte de ce centre d'affaires Meuse TGV. Michel Rigaud a délaissé ses planches à dessin pour prendre le micro l'espace de dix minutes afin de dévoiler l'esprit de ce bâtiment.

« Un projet, c'est traditionnellement la rencontre d'un programme et d'un site », a commenté d'emblée le bâtisseur, qui a puisé son inspiration « dans son listing de surfaces avec des bureaux de 12, 18 et 24 m². Autant de multiples de 6 ! J'ai imaginé une solution modulaire de 6 m², tous collés les uns aux autres, et distribués par une fluidité de circulation la plus efficace, en réunissant en anneaux les extrémités de cette barre initiale tout en longueur. Au final, un carré avec un patio central... »

A cette forme simple, régulière et épurée, l'architecte a souhaité apporter une touche naturelle originale aux façades avec des matériaux (bois, brique) évoquant « le travail de la main des compagnons, par essence, anti-industrielle... »

Les travaux ont débuté le 28 août. Henri Coget ayant officiellement fixé leur livraison « à moins d'un an », les entreprises pourront, sauf intempéries ou contretemps majeurs, emménager pour la rentrée 2018/2019.

L.M.



Photo L.M.



Un bâtiment de 1 800 m² dont 1 400 m² utiles à la circulation optimisée, avec des façades en matériaux naturels : bois et briques. Photo DR

L'EST REPUBLICAIN - LE 08/12/2017

TOUL – ENTREPRISE**La carrosserie change d'adresse**

Sur l'Espace K - l'ancien site Kleber - difficile de rater l'entreprise Francis. Le spécialiste en carrosserie poids lourds vient de fixer son enseigne sur un bâtiment qu'il occupera début janvier.



Une page va se tourner. Après deux décennies passées à Blénod-lès-Toul, le carrossier-constructeur Francis s'installe sur l'ex-site Kleber. Au 334, rue Guy-Permin. Fin octobre, l'entreprise est devenue propriétaire de ces 7.500 m² de locaux achetés à la communauté de communes Terres toulaises, via la société messine SEBL. Un investissement de plus d'1,7 M€ nécessaire à la croissance d'une société gérée depuis cinq ans par Stéphane Rodhain, successeur de son père qui a baptisé l'affaire de son prénom : Francis.

Les bâches de camions, nouvelle activité

Si la production tourne toujours dans les 3.000 m² d'ateliers à Blénod, l'aménagement de la nouvelle adresse est en cours : déblayage, nettoyage, aménagement d'une cloison amovible (1.620 m² non exploités seront proposés en bail précaire à toute entreprise intéressée pour y stocker du matériel)... Bref, tout doit être prêt pour un déménagement prévu entre Noël et Nouvel An. Suivi d'un démarrage de la production début janvier.

Dans les 5.880 m² effectivement occupés - outre les bureaux, salles de réunion et espaces pour le personnel - Stéphane Rodhain explique que le vaste atelier va être divisé en couloirs. « Un tiers pour la rénovation, un autre tiers pour la construction de poids lourds et la dernière partie pour la métallerie, avec les machines outils spécifiques à la tôlerie. » Une cabine de peinture et une autre de grenailage (jet de minuscules billes d'acier pour décaper les carrosseries), ainsi qu'un pont pouvant soulever cinq tonnes compléteront l'équipement.

Cet emménagement à Toul permettra, en outre, l'ouverture d'un nouveau secteur : la fabrication et la rénovation de bâches de camions. Un employé vient d'être recruté pour ce travail spécifique de couture ou de soudure. La table adéquate, longue de 18 m, trouvera sa place dans une longue travée voisine du grand atelier.

Côté effectif, six nouvelles embauches vont compléter les dix-huit salariés « historiques » de Blénod. Quatre serruriers manquent encore à l'appel... Avant d'autres, car « le but, c'est l'expansion », annonce dès à présent le gérant.

Sur l'Espace K, un bâtiment de 5.000 m² de halle industrielle en bon état est à céder, ainsi qu'environ 3 ha de terrains à bâtir.

Stéphanie MANSUY

Environnement**Création d'un écoparc sur le secteur de Chavelot et Golbey ■**

Dans le cadre de la Green Valley, la Communauté d'agglomération d'Épinal a décidé de lancer un projet ambitieux, un écoparc sur le secteur de Chavelot et Golbey, au nord de la papeterie Norske Skog. Cette prochaine zone industrielle s'étendra sur 65 hectares et accueillera à terme des entreprises impliquées dans le développement durable. Depuis le 10 août dernier, la CAE a établi un marché public d'une durée de 14 ans, avec la Société d'Équipement du Bassin Lorrain (SEBL) concernant la concession d'aménagement de 20 hectares de la zone d'activité écoparc pour un montant de 768 700 euros. La valeur de la concession foncière est estimée à près de 14 millions d'euros.

SAINT-REMY-EN-BOUZEMONT Le projet de Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie a fait l'objet d'une réunion, lundi, en salle des fêtes. L'occasion de dissiper quelques malentendus.

LES FAITS

- **En projet depuis 2015**, une maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie et une micro-crèche doivent être édifiées près de l'école pour l'année 2020.
- **Des espaces de rencontre** entre les deux structures et l'école sont envisagés. La cuisine, en particulier, pourrait être commune.
- **Une étude de faisabilité** doit être présentée fin juin. Une fois le projet défini, Perthois, Bocage et Der se substituera à Saint-Remy pour porter le projet auprès des instances susceptibles de le subventionner.

Q u'est-ce qu'une Marpa ? Pour quel public est-ce conçu ? Combien ça coûte ? Une réunion est attendue en juin pour l'annonce des résultats de l'étude de faisabilité concernant le projet intergénérationnel porté par le maire de Saint-Remy-en-Bouzemont, François Gringuillard. Mais devant la multitude de questions dont elle est assaillie, la mairie a organisé une nouvelle réunion, lundi dernier, pour « démystifier l'essence et le coût » d'une Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie (Marpa). Car il s'agit de l'un des deux éléments principaux du projet, avec une micro-crèche.

Mélissa Marchand, de la Société d'équipement du bassin lorrain, présente les caractéristiques de ce type d'établissement : « Il s'agit d'un concept développé par la Mutualité sociale agricole en 1980. C'est une petite unité en milieu rural, qui dispose de logements de plain-pied, 24 au maximum, avec des services comme les repas ou la lingerie et des animations. Elle est à but non lucratif. »



Dans une Marpa (ici à Vanault), les logements loués sont des T1 bis ou des T2 dans lesquels les résidents apportent leurs propres meubles.

La mairie recherche 200 bénévoles de plus de 70 ans pour répondre à un questionnaire

Ce qui la différencie d'un Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) tient principalement au fait qu'elle n'est pas médicalisée, et que les résidents disposent de studios autonomes, avec coin cuisine et salles de bain. « Il y a actuellement environ 200 Marpa en France, mais le quart Nord-Est est assez peu doté. On recense environ

10 à 15 créations par an, ce qui prouve que c'est un modèle en forte expansion. » À ses yeux et à ceux de François Gringuillard, le territoire en a besoin : « La communauté de communes Perthois, Bocage et Der comptait, en 2013, 1 700 seniors. Et les structures les plus proches pour personnes non dépendantes sont à Vanault-les-Dames, Courtisols et Dammarie-sur-Saulx. »

UN CALENDRIER DÉJÀ ÉBAUCHÉ

Si le coût du projet n'est pas encore arrêté et ne sera dévoilé qu'en juin, un calendrier a été ébauché. 2018 sera l'année des études opération-

nelles. Les travaux pourront démarrer fin 2018 pour se terminer au printemps 2020. Quant à 2017, l'étude quantitative touchant à sa fin, c'est l'étude qualitative qui va bientôt débiter. Pour ce faire, la mairie recherche 200 bénévoles de plus de 70 ans, habitant dans un rayon de 20 km autour de Saint-Remy pour répondre à un questionnaire. « Le but est de connaître les personnes, leurs besoins, et d'évaluer en quoi la Marpa peut y répondre », expose Mélissa Marchand. Les intéressés sont priés de s'adresser à mairie@saintremyenbouzemont.fr

JADE LEMAIRE

SOCIÉTÉ

FEU VERT POUR LA RÉSIDENCE SENIORS ET LA MICRO-CRÈCHE

SAINT-REMY-EN-BOUZEMONT L'étude réalisée valide l'opportunité de construire une résidence de seniors et une micro-crèche. Le projet entre maintenant dans la phase de recherche du financement.

L'ESSENTIEL

- Une maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie (Marpa), jointe à une micro-crèche, sont en gestation depuis 2015, dans le village de Saint-Remy-en-Bouzemont.
- Ces deux structures devaient s'élever près de l'école, à horizon 2020.
- Une étude de faisabilité vient d'être présentée à la population. Le projet est estimé à 3 850 000 euros, hors taxes. Les élus recherchent actuellement des financements, mécénat y compris.

L'enquête de population conforte l'existence du besoin auquel souhaite répondre le projet de maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie (Marpa). Jeudi soir, Hermine Morillon, consultante en programmation pour la société Sctet (Services conseil expertises et territoires), et Mélissa Marchand, chef d'agence de la Société d'équipement du bassin lorrain (SEBL), ont présenté les résultats de l'étude de faisabilité relative au projet intergénérationnel, porté par le maire de Saint-Remy-en-Bouzemont. Depuis 2015, François Gringuillard travaille à l'implantation d'une résidence pour personnes âgées, couplée à une micro-crèche. Un équipement qui s'insérerait utilement dans le centre de son village, sur un terrain libre situé à côté de l'école. La monographie obtenue vient conforter sa démarche en raison de l'importance de la population vieillissante installée sur les cinq



La résidence pour les seniors devrait s'établir sur 1 021 m². Elle comptera 23 appartements, dont un pour un couple. La micro-crèche fera 147 m².

communautés de communes examinées (« Perthois, Bocage et Der », « Vitry, Champagne et Der », « Côtes de Champagne et Val de Saubz », « Lacs de Champagne », « Saint-Dizier, Der et Blaise »). « La proportion des plus de 60 ans y est supérieure à la moyenne nationale, révèle Hermine Morillon. Et, dans le département de la Marne, le poids relatif des plus de 60 ans et des plus de 80 ans va augmenter rapide-

ment. » Ce constat se trouve en outre renforcé par l'absence de Marpa, ou équivalent, dans un rayon de 20 kilomètres autour de Saint-Remy-en-Bouzemont. Dans sa logique, le concept diffère des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) dans la mesure où les résidents y vivent comme chez eux, dans des studios autonomes, avec coin cuisine et salle de bains, et hors la rigi-

dité d'une structure médicalisée (notre édition du 15 avril). L'intervenante poursuit : « Avec 381 places en résidences-autonomie et en Marpa sur l'ensemble du territoire, le taux d'équipement s'établit actuellement à seulement 39 pour 1 000 habitants âgés de plus de 75 ans. »

À l'endroit proposé, une Marpa trouverait, de surcroît, un emplacement idéal, dans la proximité de différents

services et commerces, et la prégnance d'un tissu associatif d'une remarquable densité. Hermine Morillon et Mélissa Marchand pointent toutefois quelques éléments de pondération, au rang desquels : « Une aversion possible de la vie en collectivité d'une partie de la population concernée », « le renforcement du maintien à domicile », « un risque de diminution des revenus des seniors »...

COÛT DU PROJET : 3 850 000 EUROS

La micro-crèche s'inscrit elle aussi dans une perspective favorable puisque la communauté de communes Perthois, Bocage et Der, lieu de l'implantation, dispose d'une « offre sous-dimensionnée » en la matière, alors que s'annonce « une augmentation probable de la population infantile à horizon 5 ans ».

Le projet, dans son ensemble, représenterait un investissement de l'ordre de 3 850 000 euros, hors taxes. Les deux bâtiments accolés disposeraient de parties communes, comme la lingerie ou la cuisine. « Il reste encore un gros travail de partenariat à accomplir afin de trouver les financements nécessaires », soulignent les deux présentatrices. Très active sur le sujet, la municipalité cherche, de son côté, d'éventuels « mécènes ». « Il faut se mobiliser, taper aux portes, ne négliger aucune démarche utile pour les trouver », répondent Hermine Morillon et Mélissa Marchand, à une question du public. Les travaux pourraient démarrer fin 2018, pour se terminer au printemps 2020. ■

MATHILDE ESCAMILLA



RESEAU SCET

• REAMENAGEMENT DE L'HOPITAL DE JURY-LES-METZ

02 août 2017

La construction de trois unités d'hospitalisation de psychiatrie adulte constitue le premier volet du projet en 3 phases de réorganisation complète des installations de l'hôpital, qui s'étalera sur quinze années et modifiera en profondeur son organisation.

Le défi est conséquent : 40 bâtiments datant des années 70, représentant une surface d'environ 40 000 m², répartis sur un site de 70 ha.

Cette phase 1 intègre

- la faisabilité globale de l'opération dans son ensemble,
- la programmation détaillée,
- le suivi post projet des performances environnementales du programme.

Société d'aménagement de la région Grand Est, SEBL (Metz) vient d'être retenue pour élaborer le programme et suivre la phase chantier pour le réaménagement de l'hôpital de Jury

- La construction de trois unités d'hospitalisation de psychiatrie adulte constitue le premier volet du projet de réorganisation complète des installations de l'hôpital, qui s'étalera sur quinze années et modifiera en profondeur son organisation. Le défi est conséquent : 40 bâtiments datant des années 70, représentant une surface d'environ 40 000 m², répartis sur un site de 70 ha. Cette première phase (3 unités de 20 lits, 5200 m²) représente une enveloppe budgétaire prévisionnelle de l'ordre de 15,5 M€ et sera achevée fin 2021. L'AMO a été remportée en groupement avec la société Apsis Santé (Paris) pour la partie médicale, et le bureau d'études Assist (Metz) pour la partie maîtrise de l'énergie.
- SEBL a été retenue pour être le pilote opérationnel du projet de l'hôpital : son expertise comprend la phase programmation (l'établissement du cahier des charges), l'organisation du concours de maîtrise d'œuvre pour retenir les architectes, la passation des marchés aux entreprises de construction, le suivi du chantier et la conformité de la livraison de l'ouvrage. A noter que les ambitions de l'hôpital incluent des impératifs d'économie d'énergie, domaine dans lequel SEBL a choisi de concentrer son domaine d'expertise, au cœur de son projet stratégique. Pour Jean-Louis MORA, directeur opérationnel de SEBL, « les objectifs de rationalisation énergétique fixés doivent permettre des économies sans commune mesure avec la situation actuelle, une opération " bâtiment à énergie positive " étant l'objectif visé ».
- Cette mission emblématique obtenue par SEBL confirme sa percée dans les domaines de la santé, du paramédical et de l'accueil des séniors. SEBL conduit en effet pas moins de 9 projets de restructuration, réhumanisation ou construction neuve d'EHPAD, toutes en Lorraine, mais aussi une MARPA, une unité Alzheimer, deux centres psychothérapeutiques à Lunéville et Vandoeuvres-lès-Nancy. Enfin, à Longuyon, SEBL s'apprête à démarrer, pour le compte de la communauté de communes, une maison médicale qui sera un projet de territoire exemplaire.
- Les missions réalisées par SEBL sur ces différents projets vont des études de diagnostic au suivi des chantiers en passant par la programmation et l'organisation du recrutement des maîtres d'œuvre. En réalisant ces missions pour des grosses intercommunalités mais aussi pour des petites communes, autant que pour des maîtres d'ouvrage privés, SEBL remplit la mission d'intérêt général conforme à son statut de SEM. Thierry HORY, son président, se félicite de voir « SEBL, la SEM de la région Grand Est, se développer dans des marchés techniques où son savoir-faire est utile aux collectivités et aux populations ».



RESEAU SCET

• REAMENAGEMENT DE L'HOPITAL DE JURY-LES-METZ

HOPITAL

02 août 2017

La construction de trois unités d'hospitalisation de psychiatrie adulte constitue le premier volet du projet en 3 phases de réorganisation complète des installations de l'hôpital, qui s'étalera sur quinze années et modifiera en profondeur son organisation.

Le défi est conséquent : 40 bâtiments datant des années 70, représentant une surface d'environ 40 000 m², répartis sur un site de 70 ha.

Cette phase 1 intègre

- la faisabilité globale de l'opération dans son ensemble,
- la programmation détaillée,
- le suivi post projet des performances environnementales du programme.

ACTUALITÉS

AMÉNAGEMENT

La SEBL attaque le marché de la santé ■

CAP SUR LE SECTEUR DE LA SANTÉ POUR LA SEBL | RETENUE POUR ÉLABORER LE PROGRAMME ET LE SUIVI DE CHANTIER POUR LA PREMIÈRE PHASE DE LA VASTE OPÉRATION DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'HÔPITAL DE JURY PRÈS DE METZ, LA SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DU BASSIN LORRAIN AFFICHE SON DÉVELOPPEMENT DANS LA SPHÈRE CONVOITÉE DES RÉAMÉNAGEMENTS DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS ET AUTRES MAISONS MÉDICALES.

 Le réaménagement de l'hôpital de Jury près de Metz mais également intervention sur les centres psychothérapeutiques de Lunéville et de Vandœuvre-lès-Nancy ou encore la réalisation d'une maison médicale à Longuyon, la SEBL (Société d'équipement du bassin lor-

dantes), les MARPA (Maisons d'accueil rurales pour personnes âgées) et autres maisons médicales.

MARCHÉS TECHNIQUES

«Il est nécessaire de se développer dans des marchés techniques où notre savoir-faire est utile aux collectivités et aux populations», assure Thierry Hory, le président de la SEBL. Vitrine de cette nouvelle conquête de marché : le vaste projet de réaménagement de l'hôpital de Jury. Le premier volet du projet de réorganisation complète des installations de l'hôpital (d'une durée de quinze ans pour une enveloppe prévisionnelle de près de 15,5 M€) consiste à la construction de trois unités d'hospitalisation de psychiatrie. «Nous venons d'être retenus pour élaborer le programme et le suivi de la phase chantier.» Ce marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été remporté en groupement avec la société Apsis Santé de Paris et pour la partie médicale, le bureau d'étude messin Assist pour la maîtrise de l'énergie. «L'objectif visé est d'aboutir à un bâtiment à énergie positive», assure Jean-Louis Mora, directeur opérationnel de la SEBL. Une demande de plus en plus recherchée dans l'univers hospitalier !



Le secteur de la santé est de nouveau un axe de développement pour la Société d'équipement du bassin lorrain (SEBL).

rain) affiche aujourd'hui ses ambitions dans le secteur de la santé. Connue pour ses travaux, notamment au niveau des zones d'activités (à l'image du futur parc d'activités Brabois-Forestière), la société d'économie mixte de la région Grand Est, entend bien développer son activité vers les EHPAD (Établissements d'hébergements pour personnes âgées dépen-



MIRABELLES
Cueillette
en vue ■

Top départ ! En toute logique la récolte des mirabelles devrait débuter cette semaine. À en croire l'Association des Mirabelles de Lorraine «la cueillette devrait débuter à partir du 8 ou 9 août.» C'est l'Anje (Association régionale d'expérimentation fruitière de l'Est) qui donne son feu vert pour lancer la récolte. «Il a fallu attendre pour arriver à une complète maturité du fruit», explique Quentin Hoffmann. Côte prévisions : l'Association des Mirabelles de Lorraine se veut un peu plus optimiste au 1er juin. Le rendement devrait être de 40 à 45 % mais certains secteurs, touchés fortement par les gelées d'août, n'ont quasiment plus rien à l'image des Côtes de Meuse et de Tout. Le Boyannois, lui, semble mieux se porter avec 60 à 70 % de récoltes annoncées.

Emmanuel VARRIER

LA SEBL SE DÉVELOPPE SUR LE MARCHÉ DE LA SANTÉ

La SEBL société d'aménagement de la région Grand Est basée à Metz est omniprésente dans de nombreux projets d'aménagement du territoire, de transformation urbaine. Cette fois elle poursuit son développement dans le domaine de la santé et plus particulièrement dans le réaménagement de l'hôpital de Jury.



Un pavillon de l'actuel Centre hospitalier spécialisé de Jury

La société d'équipement du bassin lorrain (SEBL) rebaptisée aujourd'hui société d'aménagement de la région Grand Est a fêté ses 60 ans l'année dernière. (Lire les Affiches d'Alsace et de Lorraine N°18 du 3 mars 2017). Dans l'interview de son nouveau directeur Jérôme Barrier, ce dernier annonçait la nouvelle stratégie de la société désormais davantage orientée vers la transition énergétique et le développement durable. Elle n'en restait pas moins pilote de projets de construction ou de réaménagement qui est sa première raison d'être. La SEBL a vocation à accompagner les projets, les maîtres d'ouvrage du début à la fin d'un projet d'aménagement. Elle est un partenaire incontournable des collectivités qui engagent d'importants investissements. Et elle vient de décrocher justement un gros contrat, le réaménagement de l'hôpital de Jury. C'est un projet de longue haleine. Il s'agit de la construction de trois unités d'hospitalisation de psychiatrie adulte, premier volet de la réorganisation complète des installations de l'hôpital qui s'étalera sur une quinzaine d'années et modifiera en profondeur son mode de fonctionnement. Il prévoit une enveloppe budgétaire prévisionnelle de l'ordre de 15,5 M€. Cette phase sera achevée en fin d'année 2021. Ce marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été remporté en groupement avec la société APSIS Santé de Paris pour la partie médicale et le bureau Assist de Metz pour la partie maîtrise de l'énergie.

VERS UN BÂTIMENT À ÉNERGIE POSITIVE

SEBL a été retenue pour être le pilote opérationnel du projet de l'hôpital. Son expertise comprend la phase programmation avec l'établissement du cahier des charges, l'organisation du concours de maîtrise d'œuvre pour désigner les architectes, la passation des marchés aux entreprises de construction, le suivi du chantier et la conformité de la livraison de l'ouvrage. Les ambitions du donneur d'ordre, le CHS de Jury, incluent des impératifs d'économie d'énergie, domaine dans lequel SEBL a choisi de concentrer son domaine d'expertise, dans le cadre de son projet stratégique. Pour Jean-Louis Mora, directeur opérationnel de SEBL « les objectifs de rationalisation énergétique fixés doivent permettre des économies sans commune mesure avec la situation actuelle, une opération bâtiment à énergie positive étant l'objectif visé. »

Cette mission emblématique obtenue par SEBL confirme aussi d'une certaine façon sa percée dans le domaine de la santé, du paramédical et de l'accueil des seniors. SEBL conduit en effet pas moins de 9 projets de restructuration, réhumanisation ou construction neuve d'EHPAD, tous en Lorraine, mais aussi une MARPA, unité d'Alzheimer, deux centres psychothérapeutiques à Lunéville et Vandœuvre-les-Nancy. Enfin à Longuyon s'apprête à démarrer, pour le compte de la Communauté de communes, une maison médicale qui sera un projet de territoire exemplaire. Pour autant SEBL est aussi engagée hors de Lorraine notamment dans des projets urbains à Strasbourg.

DES MARCHÉS TECHNIQUES

Les missions réalisées par SEBL sur ces différents projets vont des études de diagnostic au suivi des chantiers en passant par la programmation et l'organisation du recrutement des maîtres d'œuvre. En réalisant ces missions pour de grosses collectivités intercommunales mais aussi pour de petites communes, autant que pour des maîtres d'ouvrage privés, SEBL remplit sa mission d'intérêt général conforme à son statut de société d'économie mixte. Son président Thierry Hory se félicite « de voir SEBL, la Sem de la région Grand Est, se développer dans des marchés techniques où son savoir-faire est utile aux collectivités et aux populations. »

Bernard KRATZ

Voir aussi sur www.sebl.fr

Lorraine La SEBL capitalise des points santé

La Société d'équipement du bassin lorrain (SEBL) soigne son positionnement dans le secteur de la santé. Dans le cadre de la restructuration en trois tranches de l'hôpital psychiatrique de Jury (Moselle), la société d'économie mixte (SEM) a été retenue en mai dernier comme assistante à la maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la phase 1: la construction d'ici à 2021 de trois unités totalisant 60 lits, pour un montant d'opération de 15,5 millions d'euros toutes dépenses confondues (TDC). « Notre intervention s'inscrit dans un schéma de densification et d'amélioration des performances énergétiques du bâti », expose Jean-Louis Mora, directeur opérationnel de la SEBL. Le site comprend en effet 40 bâtiments des années 1970 (40 000 m²) disséminés dans un parc de 59 ha.

Choix de la forme de consultation. L'assistance concerne en particulier la forme de consultation que le centre hospitalier de Jury va devoir choisir en fin d'année. Le groupement d'AMO, qui associe le programmiste Apsis Santé et le bureau d'études techniques Assist, étudie deux options pour rendre le bâtiment à énergie positive: la conception, réalisation, exploitation, maintenance (Crem) ou la maîtrise d'œuvre classique.

La SEM, détenue à 43 % par la région Grand Est, épaulé d'autres projets significatifs. En Meurthe-et-Moselle, il s'agit par exemple de la construction de la maison de santé à Longuyon (livraison attendue en 2018) et des modernisations des centres psychothérapeutiques de Lunéville et Vandœuvre-lès-Nancy qui soulèvent des enjeux spécifiques de sécurité, de gestion des flux, etc.

Autre volet important, la SEBL assiste neuf opérations de construction-restructuration d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), notamment dans la Meuse. « Les projets privilégient les extensions pour améliorer les fonctionnalités et créer des unités spécifiques (patients malvoyants, atteints de la maladie d'Alzheimer, etc.) », précise Jérôme Barrier, directeur général. Parmi l'ensemble des opérations que la SEM doit lancer en études ou en construction d'ici à 2021, la santé représente la moitié du montant, soit environ 60 millions d'euros HT de travaux. ● Philippe Bohlinger

URBANISME

sur le site de l'ancienne usine smurfit-lembacel

le chiffre

600000

Un centre-bourg pour redynamiser Novéant

Neuf ans après la déconstruction de l'usine Smurfit-Lembacel, baptisé îlot Saint-Genest, un nouveau quartier est en train de sortir de terre au centre de Novéant-sur-Moselle. Une page s'est tournée, un autre s'écrit.

Décidée par un fonds de pension américain, la fermeture brutale de l'usine Smurfit-Lembacel aura été un coup particulièrement dur à encaisser pour les Novéantais. De cette maudite année 2004, le maire, Patrick Messein, n'est en effet pas le seul à se souvenir : « Il a fallu faire face à la tristesse de perdre une soixantaine d'emplois, mais, surtout, il a fallu tourner la page et rebondir ».

Avant la dépollution puis la déconstruction de l'usine rachetée par l'EPFL (Établissement public foncier de Lorraine), le parcours, ponctué d'études et de tractations, aura été long. À présent, l'avenir s'entrevoit sous de nouveaux (et meilleurs) auspices.

Il n'était pas question, en effet, de se priver d'une telle emprise foncière – un hectare –, située certes en zone inondable, mais surtout au cœur de la commune dont la principale lacune était de manquer d'un centre-bourg.

La Ville a fini par racheter ce terrain à l'EPFL, avec la ferme intention de le réaménager. Une mission confiée à la SEBL (Société d'équipement du bassin lorrain).

Première étape : la création du mini-giratoire qui, quoi qu'on en dise, a permis de fluidifier la circulation. Puis, entamée en septembre dernier, la construction de quatre pavillons individuels avec jardins privatifs, le tout complété par un appartement. En peu de temps, via un promoteur privé amnévillois (Martel Promotion), ce premier lot immobilier a déjà trouvé preneurs.

Voilà pour les premières parties visibles du nouveau quartier baptisé îlot Saint-Genest.

Dans le respect des contraintes du PPRI (Plan de prévention des risques inondation) et dotées de parkings semi-souterrains, d'autres constructions sont dans les tuyaux.



Paris ne s'est pas faite en un jour. À Novéant, il aura fallu plusieurs années avant de voir l'ancien site Lembacel renaître en un nouveau quartier. Photo Henry GOLINI

À l'horizon 2018, un bâtiment composé de huit appartements, d'une microcrèche privée et d'un cabinet dentaire aura comblé le trou béant tout juste creusé.

Avec l'ambition de créer un quartier arboré, doté d'espaces doux et empreint de mixité, un deuxième immeuble est prévu à l'autre bout de l'îlot, à l'angle des rues Foch et des Alliés.

« Il se composera d'une résidence senior comptant une trentaine de logements accessibles à la propriété et d'une cellule com-

merciale de 400 m² », détaille Patrick Messein en espérant qu'une enseigne nationale lève le doigt pour ouvrir une supérette. « service indispensable pour les habitants ».

Une résidence senior, une microcrèche, un cabinet dentaire et l'espoir d'un commerce

Et ce n'est pas fini, puisqu'à l'arrière, donnant sur la rue de la Dalle et le parc Bompard, deux immeubles à caractère social devraient également être construits. « Nous sommes en pourparlers avec les bailleurs sociaux », confirme le secrétaire général, Philippe François. Non sans ajouter que, pas

très loin de là, de l'autre côté de la rue Foch, la commune a acquis un terrain de 30 ares pour y créer 50 places de parking supplémentaires.

À terme, grâce à la volonté municipale, ce ne sont pas moins de 55 logements neufs qui viendront grossir l'offre immobilière. De quoi maintenir une population, voire la faire grandir. En tant qu'adjoint aux affaires scolaires, alors que le groupe scolaire devrait perdre une classe à la rentrée prochaine, Tony Barba nourrit un autre espoir : celui d'accueillir de nouveaux élèves.

M.-O. C.

Acheté par l'EPFL qui avait mené et financé une déconstruction « remarquable », le site est devenu propriété municipale moyennant quelque 600 000 €.

À l'époque, la SEBL avait émis plusieurs pistes pour transformer les lieux. « Soit, nous conservons les murs pour créer une halle marchande, soit nous

n'en conservons qu'une partie ou nous décidons de tout raser », se souvient Patrick Messein.

C'est donc la troisième hypothèse qui a été retenue « pour enfin parler d'un centre-bourg qui nous faisait défaut ».



C'était en 2004, année où la fermeture de l'usine a été confirmée. Un mauvais souvenir effacé par les années et un projet de développement du centre-bourg. Photo CR



Label ÉcoQuartier

Commercy reçoit le label ÉcoQuartier ■

Lors de la cérémonie des labels 2016 qui a eu lieu à Paris, Emmanuelle Cosse, la ministre du Logement et de l'Habitat durable, a distingué la ZAC des Capucins de Commercy et a remis à Monsieur le maire, Jérôme Lefèvre, le label ÉcoQuartier étape 2 (en chantier). Cette labellisation est la reconnaissance d'un travail initié en 2012 et qui se poursuit au quotidien avec des réunions de travail en concertation avec l'aménageur SEBL. Dans la vallée de la Meuse, aux portes du parc naturel régional de Lorraine, Commercy bénéficie d'une situation privilégiée. Pour s'adapter aux nouveaux parcours résidentiels, l'offre d'habitat est composée de logements individuels, collectifs et semi-collectifs, avec places de stationnement. Le parti pris d'un aménagement qualitatif se traduit également

par la préconisation d'une architecture soignée des futures constructions.

Zineb BELKHADIR

CHANTRAINE

La ZAC de l'Arsenal fera sans les médecins

Initiée en 2009, la ZAC de l'Arsenal qui s'étend sur 16,6 hectares, accueille petit à petit des particuliers et des projets immobiliers. Par contre, l'idée d'implanter une maison médicale et une crèche s'éloigne.

Petit à petit, le projet de la ZAC de l'Arsenal, qui surplombe le ravin d'Olima, prend de l'épaisseur. Mais forcément, du côté des élus chantrinois, on savait que les 16,6 hectares de terrain concernés n'allaient pas se remplir à la vitesse de l'éclair.

Car le projet initial, lancé en 2009, prévoit de réaliser sur cette emprise un programme d'habitat mixte et d'équipements. Pour mémoire, la ZAC a été installée sur d'anciens terrains militaires rachetés par la ville via l'EPFL (établissement public foncier de Lorraine). Pour une somme de plus de 800 000 euros dont la dernière échéance (160 160 €) a été réglée en 2016.

Mais une fois les terrains acquis, les travaux d'aménagement réalisés, restaient à commercialiser cette zone à fort potentiel. C'est la SEBL qui en a été chargée via une concession d'aménagement pour une durée de 10 ans. C'était en 2012. « Mais on peut d'oies et déjà imaginer prolonger cette durée » a indiqué mardi Marc Barbaux, l'ad-

joint au maire en charge des travaux lors du conseil municipal.

Car la commercialisation va être plus compliquée que prévue même si plusieurs projets concrets sont déjà sortis de terre ou vont le faire dans les prochains mois.

Ainsi, un atelier municipal a déjà été érigé et plusieurs pavillons ont déjà été construits.

D'autres vont suivre. Notamment le projet Vosgelis nommé « programme seniors » qui va s'implanter sur la parcelle n° 17 vendue par la SEBL en novembre 2015 pour le montant de 230 000 euros. Les travaux de ce programme, qui va porter sur la construction de 18 logements. Dans le même temps, « la municipalité poursuit les négociations avec Néobolis, filiale de Vosgelis, pour la vente des parcelles 15 et 16 afin de réaliser un projet immobilier en accession à la propriété » a indiqué Marc Barbaux. La vente à Neobolis pourrait approcher les 440 000 euros sauf si la commune de Chantraine accorde une subvention pour faire baisser les prix.

Cette question de prix a d'ailleurs mis en stand-by le projet de maison médicale imaginé au départ. « Deux médecins avaient été approchés mais ils ont décliné en raison du prix de vente » a admis l'adjoint au maire. Idem pour le projet



Le projet de Vosgelis de créer des logements pour les seniors devrait sortir de terre courant 2018 et prendre place sur une partie de la ZAC (à d.). Photo Ph.N.

de crèche. « On va peut-être vers l'abandon de ces deux dossiers ».

Mais la ZAC de l'Arsenal a d'autres atouts à mettre en avant. Et la municipalité a aussi de bonnes nouvelles. La ZAC pourrait obtenir une subvention du FEDER. Qui pourrait monter à 300 000 euros !

Ph.N.

Une fête « écoquartier » ?

Pour faire la promotion de la ZAC de l'Arsenal qui a obtenu deux labels « écoquartiers », les élus chantrinois ont imaginé organiser sur place une journée d'animations. Dans le but d'inciter les investisseurs à acquérir des terrains de la ZAC. Cette idée est bien avancée. La date n'est pas encore retenue.

VAL-D'ORNAIN

La nouvelle salle multifonctions sur les rails

« Nous pourrions engager le choix début 2018 », annonce le maire Jean-Paul Régnier. Siégeant en séance publique pour la deuxième fois en huit jours, les élus du conseil municipal viennent cette fois de désigner le cabinet d'assistance d'ouvrage pour la construction de la future salle multifonctions de Mussey.

Après l'appel d'offres lancé par la mairie, les huit demandes de dossier, les quatre réponses et l'avis de la commission d'appel d'offres, le conseil municipal choisit de recruter la Société d'équipement du bassin lorrain (SEBL), basée à Metz. « Ce qui nous a motivés, c'est l'expérience mise en avant, la construction de bâtiments passifs et un planning des réalisations très intéressant. Ils font en sorte de démarrer rapidement notre projet », souligne Jean-Paul Régnier.

Le tarif plus avantageux de 58 858 € pour SEBL et 75 000 € pour d'autres concurrents n'a pas été oublié. Alors quand le maire



Jean-Paul Régnier. Photo d'archives J.-N.P.

demande : « Qui est d'accord pour que l'on retienne SEBL ? », à l'unanimité, les élus sont d'accord. Cela a duré à peine dix minutes pour cette séance éclair qui lance la nouvelle salle multifonctions sur les rails juste avant la trêve des confiseurs.

LE MONITEUR

22 décembre 2017

57

Thionville Le mess bientôt en chantier

La construction du nouveau mess - « Ensemble alimentation loisirs » en jargon militaire - débutera au premier trimestre 2018 dans le quartier Jeanne d'Arc à Thionville. Le programme de 7,7 M€ TTC regroupera les points de restauration locaux de l'Etablissement du service d'infrastructure de la défense (Esid) de Metz. Ce maître d'ouvrage a désigné un mandataire, la Société d'équipement du bassin lorrain (SEBL). La livraison est attendue en 2021.

ECONOMIE

Jérôme Barrier : « La Lorraine est dynamique »

Un 60^e anniversaire, un nouveau directeur général : la Société d'équipement du bassin lorrain, malgré toutes ses opérations d'aménagement, reste méconnue du grand public.

Il a pris ses fonctions le 17 octobre dernier. Nommé directeur général de la Société d'équipement du bassin lorrain (SEBL), Jérôme Barrier succède à Emmanuelle Champigny, elle-même nommée directrice générale des services à la Ville de Metz. Rencontre avec un homme enthousiaste.

Qui êtes-vous, M. Barrier ?

Jérôme BARRIER : « Né à Paris il y a 53 ans, j'ai passé la moitié de ma carrière dans le privé et l'autre dans l'économie mixte. Diplômé d'HEC, titulaire d'une maîtrise de droit des affaires, après plusieurs années dans l'industrie automobile, j'ai pris la direction de La Roche-sur-Yon où, treize ans durant, j'ai été à la tête de Vendée Expansion avant d'être nommé directeur général de la Chambre de commerce et de l'industrie du Grand Lille. Jusqu'à la semaine dernière, j'étais patron d'une entreprise industrielle, Malip, basée à Tourcoing, spécialisée dans la transformation de plastique souple. Je l'avais rachetée il y a quatre ans et, après l'avoir remise à flot, je l'ai cédée à un groupe. »

Comment vous retrouvez-vous aujourd'hui à la tête de la SEBL ?

« Tout simplement, après avoir répondu à une

petite annonce. J'ai été reçu par le président, Thierry Hory (maire de Marly et conseiller régional), le maire du Ban-Saint-Martin, Henni Hassler, et l'ancienne directrice générale, Emmanuelle Champigny. Et me voilà, fort de mon expérience, prêt à relever de nouveaux défis au cœur de la région Grand-Est, qui du fait de la réforme territoriale, devient l'actionnaire principal de la SEBL. »

Vous ne connaissiez pas la région, quelles sont vos premières impressions ?

« Comme beaucoup, je croyais que la Lorraine était triste et grise. Metz est une merveille et plus je me promène dans la région, plus je découvre qu'elle est magnifique. Je n'ai que de bonnes surprises. Cela peut paraître naïf, mais je préfère être enthousiaste et aller de l'avant. »

Metzange-Buchel, Illange, Creutzwald, Farébersviller-Henriville, Woustviller, Ter-ville, Hambach, Marly, Illange-Bertrange... pour ne citer qu'elles, ne trouvez-vous pas qu'il y a trop de zones d'activités ?

« En arrivant, je me suis posé la même question. Mais finalement, je me rends compte que ces aménagements au cœur de l'Europe sont le sym-

bole d'un réel dynamisme auquel je ne m'attendais pas forcément. En fait, il y aurait trop de ZAC s'il n'y avait pas de marché. De par mon expérience, je sais que le jour où un industriel a un projet, il faut être en mesure de lui proposer de la disponibilité. »

Quels sont les premiers gros dossiers sur lesquels vous vous êtes penché ?

« Pour l'instant, je prends mes marques et je savoure la chance incroyable d'être à la tête d'une société qui mieux que de gérer, pilote des projets d'aménagement, de réhabilitation et de construction. Comme le dit son slogan, la SEBL est créatrice du cadre de vie. Sa mission d'intérêt général est de suivre des projets à long terme, qui non seulement vont durablement impacter le paysage mais aussi la vie des gens qui y travaillent, y vivent et y passent leurs loisirs. J'entends poursuivre le travail entrepris par Emmanuelle Champigny et tracer les perspectives de cette entreprise comptant trente salariés. Une entreprise qui, le 10 janvier prochain, fêtera ses soixante ans d'existence. »

Propos recueillis par Marie-Odile CHERY.

La SEBL a 60 ans et un nouveau directeur général

La SEBL, c'est quoi ?

Des requalifications urbaines par ici, des aménagements de mégazones artisanales et commerciales par là... Une réhabilitation d'anciennes friches industrielles ou d'anciennes casernes, des constructions de bâtiments d'affaires, des rénovations énergétiques, Thionville à Epinal, de Bouxiers-Lesménis à Illange, de Hambach à Toul, la SEBL a inscrit ses quatre lettres dans le paysage régional. SEBL comme Société d'équipement du bassin lorrain. Ou une société anonyme de droit privé présidée par le maire de Marly et conseiller régional, Thierry Hory. Un outil et une gamme de prestations au service de l'aménagement du territoire. Bref, dans un contexte économique et concurrentiel difficile, une exception nationale, qui, depuis six décennies, soutient, accompagne, développe des projets structurants. Porteurs d'avenir et d'emplois.

15,7

Si son actionariat est majoritairement public (72 %), avec un chiffre d'affaires global 2015 de 15,7 millions d'euros (M€) et près de 172 M€ d'investissements réalisés en cinq ans, la SEBL peut aussi compter sur le secteur privé (chambres consulaires, Batigère, Dexia, BPALC, Caisse d'Épargne, Banque Postale, Caisse des dépôts...).



Jérôme Barrier, nouveau directeur général de la SEBL : « Ce qui est intéressant dans la vie, c'est d'avoir des projets. Aujourd'hui, j'ai cette chance incroyable de diriger une entreprise qui existe depuis soixante ans. » Photo Marc WIRTZ

LE CHIFFRE



La SEBL, dont le siège est à Metz, vient de fêter son sixtième anniversaire en présence du président de la région Grand Est, Philippe Richert. Photo DR

60

À l'occasion de son 60^e anniversaire, SEBL, société d'équipement du Bassin Lorrain, a réuni dans les nouveaux locaux du CNFPT certifié HQE à Metz, le 10 janvier dernier, plus de 150 participants autour de Thierry Hory, son président. SEBL, dont la Région Grand Est est l'actionnaire principal, a aujourd'hui vocation à étendre son action sur l'ensemble du territoire régional. Le président de la région Grand Est, Philippe Richert, a conforté cette ambition : « SEBL est la SEM d'aménagement de la Région ; à ce titre, elle doit prioriser, partout où c'est possible, la logique de la transition énergétique, notamment auprès des entreprises. »



MARDI 10



SEBL : 60 ans et un goût d'éternité

Pas question de se replier sur soi. Pour fêter ses 60 ans la SEBL, Société d'équipement du bassin lorrain que préside aujourd'hui Thierry Hory a tourné ses yeux vers l'horizon du futur et de la transition énergétique. Normal pour un organisme qui, au-delà des repères de compétences classiques, se définit comme un « créateur de cadre de vie ».

Une réunion-réception sous le signe de l'amitié dans l'immeuble tout neuf du CNFPT, le centre de formation des personnels territoriaux, face au chantier Muse et à Pompidou ; une conférence de Yannick Roudaut sur les contours du monde de demain et la préservation de l'environnement. Il y sera dit qu'on change carrément d'époque, qu'il faut sortir du géocentrisme et savoir penser "et" là où on nous a appris à raisonner "ou". « *Le problème n'est pas l'argent ni la technologie, c'est nos têtes qu'il faut décloisonner* ». La révolution du numérique et du digital, comparable à celle que fut l'invention de l'agriculture il y a 10 000 ans lorsque les hommes se sont sédentarisés, nous y invite et nous y contraint. On y reviendra plus longuement ces jours ci. Normal, c'est le temps du « et ». †

JPJ

LE MONITEUR

13 janvier 2017

GRAND
EST

Lorraine La SEBL, 60 ans et de l'énergie à revendre

Pas de retraite en vue pour la Société d'équipement du bassin lorrain (SEBL). Au contraire. La société d'économie mixte (SEM) qui a soufflé ses 60 bougies le 10 janvier capitalise sur son expérience pour satisfaire les besoins des collectivités territoriales sur ses deux principaux métiers : l'aménagement et la construction en maîtrise d'ouvrage déléguée ou en conduite d'opérations. Créée à l'initiative du département et de la préfecture de Moselle pour accompagner l'essor minier, la SEBL exerce aujourd'hui ses missions depuis Metz sur l'ensemble de la Lorraine, pour un montant d'opérations de 40 millions d'euros en 2015. Son offre de prestation comprend également une société patrimoniale dédiée au portage immobilier des projets d'entreprises.

Entrée mécaniquement dans le giron du conseil régional Grand Est avec la disparition de la région Lorraine qui constituait son premier actionnaire à 43 %, la SEBL « modifie le paysage depuis soixante ans », selon les mots de son nouveau directeur général. Nommé en octobre dernier, Jérôme Barrier évoque l'accompagnement de projets emblématiques comme le lac de Madine, l'aménagement puis la reconversion du site Industriel Kléber à Toul, l'extension du mémorial de Verdun. Repreneuse en 2015 de la SEM Meuse Aménagement, elle saisit à présent des opportunités d'opérations sur tout le Grand Est, à l'instar de la construction de l'Institut national des études territoriales (Inet) inauguré en septembre 2016 à Strasbourg.

Fonctions support mutualisées. La SEM va lancer en 2017 une filiale dédiée à la rénovation énergétique du patrimoine bâti des collectivités territoriales. « Sur ce créneau émergent, notre intervention sera triple : incitation au diagnostic, AMO et montage financier », annonce Jérôme Barrier. Consciente des contraintes budgétaires pesant sur ses donneurs d'ordres, la SEBL s'applique à elle-même les principes de sobriété financière : elle a constitué depuis deux ans un groupement d'intérêt économique qui mutualise les fonctions support avec la Saremm, société publique locale de Metz Métropole, et Metz Métropole Moselle Congrès (M3C). ● Philippe Bohlinger



La newsletter du réseau

AMÉNAGEMENT

La SEBL fête ses 60 ans ? 16/01/2017



À l'occasion de son 60e anniversaire, la SEBL (Société d'Équipement du Bassin Lorrain) a réuni le 10 janvier dernier, dans les nouveaux locaux du CNFPT certifiés HQE à Metz, plus de 150 participants (élus des collectivités, représentants des administrations publiques et chefs d'entreprise régionaux) autour de Thierry HORY, son président, lors d'une soirée consacrée à l'efficacité énergétique et à l'efficacité opérationnelle

La SEBL fête ses 60 ans

- Actualités du réseau

À l'occasion de son 60e anniversaire, la SEBL (Société d'Équipement du Bassin Lorrain) a réuni le 10 janvier dernier, dans les nouveaux locaux du CNFPT certifiés HQE à Metz, plus de 150 participants (élus des collectivités, représentants des administrations publiques et chefs d'entreprise régionaux) autour de Thierry HORY, son président, lors d'une soirée consacrée à l'efficacité énergétique et à l'efficacité opérationnelle

L'efficacité opérationnelle fait partie depuis sa création en 1956 de la culture d'entreprise de la SEM, qui a été l'une des toutes premières de France. Les collectivités ont pu ainsi s'appuyer sur un dispositif opérationnel performant pour mener à bien les grands aménagements et les grands travaux lorrains dans un contexte de reconstruction et de développement. La SEBL, dont la région Grand Est est l'actionnaire principal, a aujourd'hui vocation à étendre son action sur l'ensemble du territoire régional, partout où se fait ressentir le besoin d'un pilote pour les projets d'aménagement.

L'efficacité énergétique est l'un des grands défis des collectivités et des entreprises dans les années à venir et la Région a été désignée chef de file pour la transition énergétique par la loi NOTRe. Dans ce contexte, la SEBL ambitionne d'être l'accélérateur de la transition énergétique dans le Grand Est au service des maîtres d'ouvrage publics et privés.

Deux interventions ont particulièrement marqué la soirée : Yannick ROUDAUT, ancien journaliste et trader devenu conférencier international, ardent défenseur de la transition énergétique, a comparé notre époque de changements profonds à la Renaissance : « quelles sont les croyances que nous allons devoir abandonner, à l'instar du géocentrisme au Moyen-Age, que personne ne remettait en cause (croyance que la terre était au centre de l'univers) ? ». Dans son rôle de « décloisonneur intellectuel », il a su captiver le public par des questionnements décoiffants sur la transition énergétique et les défis climatiques.

Le président de la région Grand Est, Philippe RICHERT, a conforté cette ambition en déclarant notamment, en clôture de la manifestation : « La SEBL est la SEM d'aménagement de la région ; à ce titre, elle doit prioriser, partout où c'est possible, la logique de la transition énergétique, notamment auprès des entreprises ». Une transition énergétique à laquelle il a montré son attachement profond en y consacrant de nombreuses illustrations personnelles.

Cette soirée a mis également en avant des témoignages et des expertises d'acteurs régionaux sur la mise en oeuvre de la transition énergétique.

Contact **Jérôme BARRIER** - Directeur général de la SEBL

LA SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT FÊTE SES 60 ANS SEBL, accélérateur de transition énergétique

Le pied sur l'accélérateur...mais pas n'importe lequel. Celui de la transition énergétique apporte certes la vitesse mais aussi la sécurité et une vraie perspective de vie. A l'occasion de son 60^e anniversaire, la SEBL, Société d'Équipement du Bassin Lorrain a eu l'idée pertinente d'organiser une soirée sur le thème de l'efficacité énergétique et opérationnelle.



Les nouveaux locaux du CNFPT, le centre national de formation des personnels territoriaux, situés rue des Messageries au cœur du quartier Amphithéâtre sentent encore le neuf. Superbes, certifiés HQE, ouverts à la fois sur Pompidou et sur Muse, dotés d'un amphithéâtre de 150 places au rez-de-chaussée et pas encore inaugurés en tant que tels, ils ont prêté leur cadre à la réception et à la conférence organisées pour célébrer les 60 ans de la SEBL. Question de compétences partagées et de partenariat comme a su le rappeler Thierry Hory, maire de Marly, élu régional et président de la SEBL en recevant les 150 participants, élus, représentants d'administrations publiques et chefs d'entreprise en présentant la soirée consacrée à la fois à l'efficacité énergétique et à l'efficacité opérationnelle.

Un pilote pour les projets

L'opérationnalité fait partie, depuis sa création en 1956, de la culture d'entreprise de SEBL qui a été l'une des toutes premières SEM (Société d'économie mixte), de France. Les collectivités ont pu s'appuyer sur un dispositif opérationnel performant pour mener à bien les grands aménagements et les grands travaux lorrains dans un contexte de reconstruction et de développement. La SEBL, dont la Région Grand Est est l'actionnaire principal, a aujourd'hui vocation à étendre son action sur l'ensemble du territoire régional, partout où se fait ressen-

tir le besoin d'un pilote pour les projets d'aménagement.

L'efficacité énergétique est quant à elle l'un des grands défis des collectivités et des entreprises dans les années à venir et la Région a été désignée chef de file

pour la transition énergétique par la loi NOTRe. Dans ce contexte, SEBL ambitionne donc fort logiquement d'être l'accélérateur de la transition énergétique dans le Grand Est au service des maîtres d'ouvrage publics et privés.

Deux interventions ont particulièrement marqué la soirée : Yannick Roudaut ancien journaliste et trader devenu un conférencier international, ardent défenseur de la transition énergétique, a comparé notre époque de changements profonds à la Renaissance : « *quelles sont les croyances que nous allons devoir abandonner, à l'instar du géocentrisme au Moyen Âge, que personne ne remettait en cause (croyance que la terre était au centre de l'univers) ?* ». Dans son rôle de « *décloisonneur intellectuel* », il a su captiver le public par des questionnements décoiffants sur la transition énergétique et les défis climatiques (voir La Semaine 608).

Philippe Richert, Président de la Région Grand Est qui avait tenu à être présent aux côtés de **Jean-Luc Bohl** son premier vice-président et **Thierry Hory**, a conforté cette ambition de la SEBL en déclarant notamment qu'elle est « *la SEM d'aménagement de la Région ; à ce titre, elle doit prioriser, partout où c'est possible, la logique de la transition énergétique, notamment auprès des entreprises* ». Une transition énergétique à laquelle il a montré son attachement en relatant quelques expériences personnelles. D'autres acteurs régionaux présents ont également pu faire état de leurs témoignages à propos de la mise en œuvre de la transition énergétique. +

JPJ

Aménagement | Grand-Est / Moselle, Metz - 23.02.2017 – FEDERATION DES EPL

La SEBL, une soixantenaire pleine d'énergie !

Parmi les plus anciennes Sem de France, la SEBL ne se repose pas sur ses lauriers. Elle veut faire de la transition énergétique son cœur de métier pour l'avenir. Illustration récente : la labellisation par le ministère du Logement de deux éco-quartiers dont elle assure le pilotage.



Parmi les deux éco-quartiers labellisés par le ministère du Logement, la Zac des Capucins à Commercy proposera sur 2 hectares, à proximité du centre-ville, 60 logements, des équipements et des services. © "Tracer la ville"

Créée en 1956, la Société d'équipement du bassin lorrain (SEBL) vient de fêter ses 60 ans. "Elle a été créée pour accompagner les collectivités dans leurs projets de développement, particulièrement en matière de grands travaux. Cela reste toujours vrai aujourd'hui", explique son directeur général, **Jérôme Barrier**. Mais elle sait aussi évoluer comme l'atteste son nouveau plan stratégique qui met la priorité sur la **transition énergétique**. "Déjà très présente dans nos opérations, cette orientation doit aller plus loin et devenir notre cœur de métier dans l'avenir, notamment en accompagnant davantage les maîtres d'ouvrage dans la rénovation de leur patrimoine", poursuit-il.

Cela tombe bien car cet axe correspond justement à la volonté de la **région Grand-Est**, principal actionnaire de la Sem avec 44% de son capital. "Le 10 janvier, lors de la cérémonie d'anniversaire de la SEBL, **Philippe Richert**, le président de la région, a insisté sur la force de l'instrument Sem, sa proximité avec les entreprises et un rôle de premier plan pour porter la transition énergétique", se réjouit Jérôme Barrier. Cet ancien chef d'entreprise insiste sur l'importance pour la SEBL d'élargir son territoire d'action à la nouvelle grande région mais aussi de mieux se faire connaître auprès des entreprises et de renforcer son métier d'assistant à maîtrise d'ouvrage.

Un beau cadeau d'anniversaire

En guise de cadeau d'anniversaire, la SEBL a été mise deux fois à l'honneur avec la **labellisation de deux éco-quartiers** dont elle assure le pilotage, remise le 8 décembre par **Emmanuelle Cosse**, la ministre du Logement et de l'Habitat durable. "Ces opérations montrent bien qu'un éco-quartier est possible dans de petits territoires et avec des coûts raisonnables", lance Jérôme Barrier.

À **Commercy**, l'éco-quartier de deux hectares, situé à proximité du centre-ville, proposera 60 logements, des équipements et des services pour un coût de 3 millions d'euros HT. À **Chantraine**, le **parc de l'Arsenal** (150 logements) privilégie l'aménagement paysager avec notamment un parc urbain de 2,7 hectares. Pour une facture de 5,5 millions d'euros HT, il proposera aussi une résidence senior, une crèche, une maison médicale ou des commerces.

Les deux opérations, réalisées sous la forme de concessions d'aménagement confiées par les communes à la SEBL, devraient être livrées d'ici quatre à six ans. La Sem ne veut pas s'arrêter en si bon chemin. Dopée par sa double labellisation éco-quartier, elle veut vendre le concept et ses atouts aux collectivités pour leurs futurs projets.

Philippe Pottée-Sperry

■ L'ÉCONOMIE EN LORRAINE

ENTREPRISES

LA SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DU BASSIN LORRAIN

Une sexagénaire dynamique

La Société d'équipement du Bassin Lorrain dite SEBL vient de célébrer son sixantième anniversaire. Cette société d'économie mixte dédiée à l'aménagement et à la construction oriente sa stratégie vers la transition énergétique et le développement durable. Dans une interview aux Affiches d'Alsace et de Lorraine son nouveau directeur Jérôme Barrier détaille l'action et les projets de la SEBL.

- Les Affiches d'Alsace et de Lorraine :
« Pouvez-vous nous dire ce qu'est la SEBL, quelle est sa mission ? »

- Jérôme Barrier : « Pour bien comprendre, dans cet immeuble de la place Mazelle plusieurs sociétés se sont regroupées et partagent ensemble un GIE, groupement d'intérêt économique. L'idée étant de mutualiser les services supports pour faire des économies. Dans l'histoire et c'est important d'y revenir au moment des 60 ans, il y a trois choses intéressantes. D'abord 60 ans ce n'est pas rien. Il n'y a pas un seul salarié qui ait 60 ans, quelque part l'entreprise nous dépasse tous un petit peu. Et ça nous met en perspective. C'est aussi la démonstration que l'entreprise a de l'utilité sur la durée, elle est toujours là au bout de 60 ans. Cela prouve qu'elle a du sens. Et je mets ça en lien avec la mission de la SEBL de réaliser des projets qui inclut des grands travaux. On est des pilotes de projets. Il y a toujours des grands travaux, principalement pour les collectivités locales, mais aussi pour le compte de donneurs d'ordre privés. Voilà en creux c'est pour vous dire que 60 ans pour la SEBL ce n'est pas l'âge de la retraite. »



Jérôme Barrier directeur de la SEBL

- Quels sont les autres aspects ?

- « Le deuxième point si l'on revient 60 ans en arrière, cette notion d'entreprise qui pilote des projets, des grands travaux, dans la Moselle d'abord puis dans les quatre départements lorrains ensuite, traduit l'ambition des créateurs qui est toujours la même. Notre travail est toujours le même dans un contexte différent. Au moment de sa création, au lendemain de la guerre, on parlait de la Lorraine comme étant le Texas français. Du coup l'histoire de la SEBL est liée à l'histoire économique du territoire. Une phase de croissance puis de décroissance et aujourd'hui on entre dans un monde nouveau avec toutes les problématiques de transition énergétique. Nous on s'inscrit dans cette histoire-là. On colle au territoire. »

- Comment la SEBL a-t-elle géré tous ces projets ?

- « Justement c'est le troisième point de cet historique que je souhaite mettre en avant : dans tout ce temps on a géré des projets dans leurs différentes étapes. Je citerai le cas emblématique. Celui de Toul où nous avons été en 1968 l'opérateur de la collectivité pour accueillir l'usine de pneumatiques Kleber, pour aménager le territoire. Et on est aujourd'hui l'opérateur de la collectivité pour transformer ce site en reconversion. Nous sommes intervenus dans plusieurs étapes de la vie du projet, du site. »

PILOTE PLUTÔT QU'OUTIL

- Est-ce que vous pouvez citer quelques projets phares de la SEBL qui portent cette signature ?

- « Alors dans le détail je peux citer le port de Metz, l'aménagement du Lac de Madine, l'implantation de Smart à l'Europôle de

Hambach près de Sarreguemines, le Mémorial de Verdun et bien d'autres. »

- Dans ces projets est-ce la SEBL qui oriente, qui choisit ou est-ce le donneur d'ordre, en l'occurrence la collectivité ?

- « C'est la vraie question. C'est un peu entre les deux. À l'origine on était un outil, un terme que je n'aime pas trop. Un outil c'est quelque chose qu'on manie, on lui dit quoi faire et il le réalise. On est un peu ça. On est au service des maîtres d'ouvrage qui prennent la décision finale. Mais si on s'en tient là ça ne suffit pas. Nous devons être capable de donner un plus à nos clients. Je préfère le terme de pilote au

terme d'outil. On peut être amené à les conseiller, à les orienter. Ils ont toujours le dernier mot. Et ça a du sens aujourd'hui car mon ambition à moi à la tête de la SEBL est d'en faire un véritable outil de la transition énergétique. »

- Quand avez-vous pris vos fonctions ?

- « Je suis arrivé au mois d'octobre 2016. Juste avant de venir ici, j'étais dirigeant d'entreprise. Je venais de racheter une entreprise industrielle dans le Nord qui fabriquait des emballages en plastiques. Elle était en difficulté, je l'ai redressée, mais ça a pris plus de temps que prévu. J'ai fini par la céder, mais elle est assainie aujourd'hui, l'objectif est atteint. Auparavant j'ai dirigé une SEM, une société d'économie mixte, en Vendée. Je suis natif de la région parisienne. J'ai une formation de commercial, HEC et je possède une maîtrise de droit. J'ai 53 ans, j'ai succédé à Emmanuelle Champigny qui a pris la direction des services de la Ville de Metz. »

CRÉATEUR DE CADRE DE VIE

- Ce nouveau travail vous convient-il ?

- « C'est un superbe poste. C'est un boulot fabuleux. Nos métiers sont passionnants. Premier élément, on gère des projets. Que faire de mieux dans la vie que de gérer des projets, c'est ce qui donne de l'intérêt, du goût à la vie. C'est notre quotidien. Deuxième élément, ce qu'on fait possède un véritable impact durable sur l'environnement. C'est pour ça que notre slogan est 'créateur de cadre de vie. Sur les paysages, l'environnement. Quand on est arrivé ici, nous avons visité un site proche de l'autoroute A 4 où on a remué la terre pour façonner un nouveau paysage. C'est pour ça qu'il ne faut pas, qu'on se contente de n'être qu'un outil. On a une véritable responsabilité sur la façon dont le paysage évolue. »

- Que saviez-vous de la Lorraine ?

- « Je connaissais son passé historique, industriel. Un des éléments de surprise que j'ai eus en arrivant ici. Je me posais des questions. La Lorraine ça a du sens pour un Français. »

L'ÉCONOMIE EN LORRAINE

ENTREPRISES



Et maintenant le Grand Est, ça se met en route, on se retrouve les manches et on y va. C'est intéressant, ça élargit notre territoire. On est un peu présent en Alsace. On vient de terminer le bâtiment de l'INET à Strasbourg, CNFPT, le centre de formation des personnels territoriaux. C'est vrai historiquement on n'est pas très présent en dehors de notre territoire. La question se pose: comment on va s'étendre ? Il faut remarquer que les autres régions n'ont pas attendu la SEBL pour faire de l'aménagement, elles sont organisées. Il s'agissait de trouver l'axe de développement pour apporter un plus à ces nouveaux territoires: il s'agit de la transition énergétique. »

- Êtes-vous dans un secteur très concurrentiel ?

- « Nous sommes dans une activité très concurrentielle. Rappelons à ce propos qu'une société d'économie mixte est une société de droit privé, anonyme qui a la particularité d'avoir à son capital des collectivités. Mais dans le fonctionnement de l'entreprise, il n'y a pas de subventions, on fonctionne comme une entreprise privée. Notre objectif ce n'est pas de faire du profit, mais d'être à l'équilibre. Nous sommes une trentaine de personnes. On a repris la SEM de la Meuse il y a un an et demi. On est en croissance. Le chiffre d'affaires est de 15,6 M€. Le siège est ici à Metz. Nous avons une agence à Bar-le-Duc. Mais c'est une vraie question de créer davantage de proximité. »

LE SOUTIEN DE LA RÉGION GRAND EST

- Quelle sont vos relations avec le nouveau conseil régional ?

- « Voilà après avoir dressé le tableau de notre société, la question se pose: qu'est-ce qu'on fait ? Nous voulions savoir comment le conseil régional envisage la SEBL dans le paysage ? Or il est de nos principaux actionnaires. Sur le premier point la soirée des 60 ans à Metz nous a rassurés. Le président du conseil régional Philippe Richert était présent pour clôturer nos travaux. Il a été éloquent. Il a parlé de la « SEBL véritable institution, elle fait avancer les dossiers, c'est un outil remarquable dont nous avons besoin au niveau du conseil régional Grand Est, un outil hors du commun. »

- Vous devenez un outil régional ?

- « De fait on s'est rendu compte qu'il n'y avait pas vraiment d'équivalent ni en Alsace, ni en Champagne Ardenne. Il y a des SEM mais pas détenues par les Régions. On est la seule SEM régionale. Et sur notre stratégie, Philippe Richert confirme. «Vous avez une mission de la transition énergétique, une compétence dont la Région est justement chef de file». Et donc logiquement nous devenons l'outil de la Région dans ce domaine. Nous sommes une SEM, nous avons un objectif d'intérêt général. Il faut

qu'on apporte quelque chose de plus aux collectivités, aux territoires. Il faudra mettre tout ça en musique. »

- Votre stratégie a-t-elle été validée ?

- « Tout à fait par notre conseil d'administration que préside Thierry Hory, qui est un élu régional, aussi maire de Marly. »

- Alors comment travaillez-vous avec les collectivités ?

- « Les projets sur lesquels on travaille sont de deux types. Ce sont soit des projets d'aménagement, des zones d'activité, mixte, commerciales, résidentielles etc. Le deuxième type c'est la construction: bâtiments de bureaux, des usines etc. Notre mission sur ces métiers-là c'est vraiment d'être pilote. On intervient de l'origine du projet jusqu'au bout. On va participer aux études préliminaires, on va accompagner les maîtres d'ouvrage dans la définition du cahier des charges, le programme. On est présent dans toute la réflexion en amont. Et nous avons des compétences en interne, des gens de terrain qui connaissent la partie travaux des choses, mais qui l'envisagent sous l'angle global du projet. En amont on va s'assurer que le chantier et la réalisation se déroulent conformément au cahier des charges. On va intervenir dans la livraison, dans l'aspect financier, dans le montage financier, juridique. On peut aussi être mandaté, on peut aussi être concessionnaire. C'est un contrat avec le donneur d'ordre dans lequel on acquiert la propriété complète du projet. Dans ce cas-là, on achète les terrains, et nous assurons la désignation des maîtres d'œuvre. On prend le projet totalement à notre charge y compris financièrement et juridiquement. Et quand on doit acheter les terrains on travaille avec l'EPFL (ndlr: établissement public foncier lorrain) notre partenaire. Mais tout se passe toujours sous le contrôle de la collectivité. Toutes les opérations ne sont pas rentables et peuvent à ce moment-là entraîner des participations des collectivités. »

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Quelle est la part de vos prestations pour les privés ?

- « La part des privés est faible. D'abord on intervient rarement pour le secteur privé pour faire de l'aménagement qui est le plus souvent engagé par la collectivité. On intervient pour des clients privés dans le bâtiment. Environ 10 à 15 % de notre chiffre d'affaires est fait avec des maîtres d'ouvrage privés. Du reste c'est un des vecteurs de mon plan de développement, je souhaite accroître cette part du privé. Je pense que le service que nous rendons est utile. Un chef d'entreprise qui a un projet immobilier possède rarement en interne des compétences de gestion de projets et surtout en matière de bâtiment. Il peut dès lors profiter de notre expertise pour s'engager dans un tel projet, au final il s'y retrouve. »

- Quel est le contenu de votre stratégie en matière de développement durable ?

- « On va s'appuyer sur ce qui a déjà été fait. Je souhaite en faire l'axe principal de notre action. Cela ne sera pas une action en plus, ce sera l'essentiel: dans tous les projets que nous aurons à gérer il y aura une part de transition énergétique. Cette part sera de plus en plus importante. Dans ce sens-là nous avons invité un conférencier lors de la manifestation des 60 ans traitant de cet aspect des choses. Il a tenu des propos remuants pour faire comprendre à tout le monde qu'on n'a pas le choix. Il faut y aller. Nous avons des atouts. Nos personnels sont déjà formés. »

- Y-êtes-vous préparé ?

- « Nous sommes prêts et quelque part dans l'obligation de choisir cette stratégie, notre principal actionnaire, la Région, est chef de file en matière de transition énergétique. En second lieu c'est notre cœur de métier. On a des expériences. Fin 2016 nous avons obtenu du ministère du Logement la labellisation de deux éco-

■ L'ÉCONOMIE EN LORRAINE

ENTREPRISES

quartiers. On a un vrai savoir-faire. J'ai dans l'équipe des gens formés pour ça. Un de mes collaborateurs directs possède un diplôme de gestion environnementale. Une personne est détachée du ministère de l'Écologie et travaille sur ces problématiques. On a les compétences techniques pour le faire. C'est le centre de ma stratégie. Elle est en 15 points et elle a été validée par le conseil d'administration. »

- Cette stratégie ne touche-t-elle qu'à la stratégie énergétique ?

- « Notre ambition en la matière cible trois priorités. L'une qui pré-existe à mon arrivée concerne la problématique énergétique. Et plus particulièrement autour de la méthanisation. Nous travaillons sur des projets pour faciliter l'émergence de la méthanisation. Deuxième sujet c'est la transition énergétique des bâtiments existants. Toutes les collectivités possèdent des patrimoines très riches, anciens qui posent un vrai problème de porosité énergétique surtout dans une région où le climat est froid l'hiver. C'est un contexte climatique particulier. Nous devons nous y adapter. L'isolation des bâtiments est indispensable et c'est un gisement considérable avec des enjeux financiers importants. L'objectif c'est de faire des économies d'énergie à la clé. L'idée c'est comment faire financer l'investissement initial en faisant des économies d'énergie. Nous devons proposer aux collectivités des solutions, le tiers financement comme on l'appelle, qui permet de financer en amont l'investissement initial par les économies qui seront faites après. »

NE PAS OUBLIER LES ENTREPRISES

- Et qu'en est-il des entreprises ?

- « Justement c'est le président de la Région Philippe Richert qui l'a évoqué lors de sa venue en janvier à Metz. Cette problématique est la même au sein des entreprises. Elles sont focalisées sur leur exploitation. Le bâtiment ce n'est pas leur problématique, alors nous devons être un moteur pour les faire bouger sur cette question. Nous devons aussi leur proposer des solutions de tiers financement. »

- Avez une démarche commerciale pour aller chercher ces clients potentiels ?

- « C'est un élément important. Les SEM, sociétés d'économie mixte, plus tard que le marché, sont rentrées dans un marché vraiment concurrentiel depuis une petite dizaine d'années. Une bonne partie d'entre elles n'ont pas encore fait leur révolution intellectuelle sur ce sujet- là. Aujourd'hui elles sont dans un contexte de concurrence, il faut aller chercher les clients, les convaincre, on est en concurrence avec d'autres SEM, les marges baissent, on est dans une logique d'entreprise, il faut désormais faire du développement commercial. C'est nouveau. On y travaille à la SEBL. Nos commerciaux sur le terrain existent déjà. En plus de leurs compétences techniques, ils doivent valoriser notre métier. »

- Avez-vous une stratégie de communication ?

- « Il faut rappeler que nous sommes une SEM qui n'a pas pour vocation de faire du profit, mais notre mission vise l'intérêt général. Globalement notre activité est stable. C'est vrai nous devons mieux faire connaître la SEBL. Et puis, il faut le dire, aménageur c'est le plus beau métier du monde. Et dans cette région ça bouge. Il y a un vrai marché, il y a des gros projets industriels, je suis heureusement surpris par la dynamique économique que je retrouve ici. J'en veux pour preuve l'implication des industriels. Ainsi ArcelorMittal est dans notre capital. »

LA SEBL EN BREF ...

• **Quelques chiffres :** La SEBL est une SEM mais aussi une sur le plan juridique une société anonyme de droit privé. Son chiffre d'affaires en 2015 a été de 15,7 M€ et elle a investi quelque



172 M€ ces cinq dernières années sur le territoire lorrain. Son volume d'affaires l'an passé était autour de 100 opérations, dont 44 menées en concession, 24 par mandat, 32 en prestation de services. L'actionariat est en majorité public à hauteur de 72 % mais compte aussi de nombreux acteurs privés.

• **Deux fois labellisés :** Le 8 décembre dernier avait lieu à Paris la cérémonie de remise de labels « EcoQuartier » par Emmanuelle Cosse, Ministre du Logement et de l'habitat durable. La SEBL à cette occasion a été mise deux fois à l'honneur pour la labellisation de deux EcoQuartiers dont elle assure le pilotage : Le Parc de l'Arsenal à Chantaine (88) et le Clos des Capucins à Commercy (55). SEBL confirme ainsi son engagement dans la mise en œuvre de projets liés au développement durable et à la transition énergétique. Cette orientation stratégique majeure s'appuie sur les compétences et le savoir-faire que déploie SEBL en matière de construction et d'aménagement depuis plus de 60 ans. L'attribution du label « EcoQuartier Étape 2 » par la ministre vient acter la conformité d'un projet dans sa phase de chantier, à la charte EcoQuartier : « Un EcoQuartier est un projet d'aménagement urbain qui respecte les principes du développement durable tout en s'adaptant aux caractéristiques de son territoire. » Le référentiel de sélection des projets doit répondre aux 12 priorités fixées par ce label parmi lesquelles : passer des écoquartiers prototypes à des écoquartiers accessibles à tous ou encore : santé, biodiversité et nature en ville : des écoquartiers synonymes de bien vivre et de qualité de vie.

À Commercy le Clos des Capucins (50 logements) en connexion directe avec la ville historique, entend promouvoir la diversité des formes urbaines, la qualité des espaces publics et une gestion des flux pensée dans l'ordre du partage et de l'apaisement de la circulation automobile.

À Chantaine, près d'Épinal, le parc de l'Arsenal (150 logements sur 10 ans) inclut une large part d'aménagement paysager avec notamment la création d'un parc urbain de 2,7 ha, mais aussi l'implantation d'une résidence senior, d'une crèche, d'une maison médiale et de commerces. Ces deux opérations sont réalisées sous la forme de concessions d'aménagement confiées respectivement par les communes de Chantaine et de Commercy à SEBL.

Bernard KRATZ

SEBL, Société d'équipement du Bassin Lorrain, 48 Place Mazelle, 57045 Metz-Cedex. Tél. 03 87 39 78 00 - Contact : accueil@sebl.fr - Site internet : www.sebl.fr - SEBL Agence en Meuse : 3 Impasse Varinot 55000 Bar-le-Duc. Tél. 03 29 46 45 80

> Créateur de **cadre de vie**



48, PLACE MAZELLE
57045 METZ CEDEX
TÉL : 03 87 39 78 00
FAX : 03 87 74 48 08
ACCUEIL@SEBL.FR

SEBL.FR